

COMMUNAUTÉ  
URBAINE DE BORDEAUX

LACUB

# rapport d'activité 2006





La Cub, vue sur la Garonne

# sommaire

<b>les faits marquants de l'année 2006</b>	<b>4</b>
<b>les repères</b>	<b>6</b>
<b>2006 : année charnière</b>	<b>10</b>
<b>la solidarité, une priorité</b>	<b>12</b>
<b>une dynamique pour l'emploi</b>	<b>16</b>
<b>une agglomération durable</b>	<b>20</b>
<b>l'optimisation des services publics</b>	<b>24</b>
<b>27 communes pour un territoire</b>	<b>28</b>
<b>la carte du partenariat</b>	<b>32</b>
<b>le compte administratif 2006</b>	<b>36</b>
<b>l'organisation de la Cub</b>	<b>44</b>

# La Cub en quelques chiffres

## La Communauté urbaine de Bordeaux

- 27 communes regroupant près de 700 000 habitants répartis sur 55 188 ha
- 700 km d'itinéraires cyclables
- 3 lignes de tramway (fin 2008 : 89 stations sur 43,8 km), 95 lignes de bus
- 4 500 ha de parc périurbain qui en font l'une des métropoles les plus vertes d'Europe
- 20 m<sup>2</sup> d'espaces verts publics par habitant

## Une métropole ouverte sur le monde

- Cœur de l'arc européen atlantique
- 22 TGV par jour reliant Paris en 3h (en 2h20 en 2013 et en 2h00 en 2016)
- 5<sup>e</sup> aéroport de France (hors Paris), l'aéroport de Bordeaux-Mérignac donne accès à plus de 70 villes dont 20 liaisons internationales

## Des atouts de développement

- 4 pôles de compétitivité : Aerospace Valley (aéronautique, espace et systèmes embarqués), Route des lasers (laser, photonique et applications), Prod'Innov (produits et procédés innovants pour la santé) et Pin maritime (filiale forêt, bois, papier)
- 400 km de fibres optiques à Très haut débit (prévu pour septembre 2007)
- 2<sup>e</sup> Marché d'intérêt national d'importation et de distribution de fruits et légumes en France, après Paris-Rungis
- 102 zones d'activités et 15 000 entreprises de commerce
- 790 ha de Zone franche urbaine (ZFU)
- 156 sites publics dont 58 sites liés à l'enseignement supérieur et à la recherche
- 4 universités pluridisciplinaires, 4 IUT, 16 grandes écoles
- 75 000 étudiants et 6 500 chercheurs et enseignants-chercheurs

## Sans oublier

- 5 vignobles d'Appellation d'origine contrôlée sur le territoire de la Cub (Bordeaux, Bordeaux Supérieur, Premières côtes de Bordeaux, Haut-Médoc, Pessac-Léognan)
- 22 salles de spectacle de plus de 200 places
- 15 musées, 1 opéra, le TNBA (Théâtre national de Bordeaux-Aquitaine), 1 palais des congrès, 1 parc des expositions, 1 patinoire, 2 golfs.

## 14 communautés urbaines en France

Alençon • Arras • Bordeaux • Brest • Cherbourg • Dunkerque • Le Creusot •  
Le Mans • Lille • Lyon • Marseille • Nancy • Nantes • Strasbourg



COMMUNAUTÉ  
URBAINE DE BORDEAUX  
**LACUB**

AMBARÈS-  
ET-LAGRAVE  
AMBÈS  
ARTIGUES-  
PRÈS-BORDEAUX  
BASSENS  
BÈGLES  
BLANQUEFORT  
BORDEAUX  
BOULIAC  
BRUGES  
CARBON-  
BLANC  
CENON  
EYSINES  
FLOIRAC  
GRADIGNAN  
LE BOUSCAT  
LE HAILLAN  
LE TAILLAN-  
MÉDOC  
LORMONT  
MÉRIGNAC  
PAREMPUYRE  
PESSAC  
ST-AUBIN-  
DE-MÉDOC  
ST-LOUIS-  
DE-MONTFERRAND  
ST-MÉDARD-  
EN-JALLES  
ST-VINCENT-  
DE-PAUL  
TALENCE  
VILLENAVE-  
D'ORNON

# faits marquants de l'année 2006



## Janvier

- Mise en place de la régie du Service public d'assainissement non collectif (le SPANC) qui conseille et vérifie les dispositifs neufs et réhabilités.
- Signature de la convention de délégation de compétence des aides à la pierre entre l'État et la Cub, pour une durée de trois ans.
- Nouvelle orientation de la réflexion sur l'aménagement du quartier Saint-Jean / Belcier / Bégles en raison de l'arrivée prochaine du TGV.
- Décision de créer un syndicat mixte pour la gestion du projet d'aménagement de la forêt du Bourgaillh et d'un pôle nature à Pessac.

## Février

- L'État confirme le versement de 40 M€ pour le financement de la 2<sup>e</sup> phase du tramway dont le budget total s'élève à 560 M€.
- La Cub adopte son plan de valorisation des déchets verts et engage la réorganisation du réseau de centres de recyclage des déchets ménagers.
- Mise en place d'un nouveau service d'enlèvement des encombrants à domicile (sur simple appel téléphonique) pour les personnes ne pouvant se rendre dans les centres de recyclage communautaires.
- Création d'une nouvelle plateforme de compostage au lieu-dit « la grande jaugue », route du Porge à Saint-Médard-en-Jalles.

## Mars

- Signature du contrat de DSP (Délégation de service public) haut débit avec la société LD Collectivités.
- Mise en service de la grande halle du MIN après restructuration et réhabilitation.
- Transmission aux communes du dossier finalisé du PLU (Plan local d'urbanisme) pour avis dans le cadre de leurs conseils municipaux.
- Réception de la nouvelle station d'épuration de Cantinolle à Eysines.
- Décision de prolonger la concertation sur le pont Bacalan-Bastide jusqu'à fin juillet.

## Avril

- Deuxièmes rencontres acheteurs sur le thème des achats éco-responsables, notamment l'insertion de clauses sociales, des éco-produits et de la prise en compte d'exigences environnementales.
- Lancement d'un marché pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle du secteur sud Hourcade portant sur l'aménagement et l'accessibilité routière et ferroviaire.
- Convention de financement entre la Cub et RFF (Réseau ferré de France) pour les études et les travaux du pôle multimodal de Cenon, 1<sup>re</sup> phase.
- Fin des travaux d'aménagement des bâtiments du pôle intermodal à Pessac (rez-de-chaussée de la gare SNCF et locaux pour les transports urbains-Véolia).



## Septembre

- Participation au congrès national de l'Union sociale de l'habitat à Bordeaux.
- Troisième édition des Ateliers du développement durable sur le thème du changement des comportements.
- Approbation des nouvelles règles d'intervention de la Cub en faveur du logement locatif conventionné.
- Décision d'adapter la gestion des cimetières intercommunaux et d'apporter une aide à l'extension de cimetières communaux dans la limite de 50% du coût des travaux.
- Lancement de l'observatoire du cours d'eau de la Jalle.
- Tbc : extension de la montée par l'avant à tout le réseau de bus.

## Octobre

- Présentation de l'observatoire du PDU (Plan de déplacements urbains), mis en œuvre en 2005.
- Changement de la composition du Conseil communautaire suite au renouvellement des élus de Bordeaux.
- Mise en place des équipements de la station de relevage des eaux pluviales Alfred Giret à Floirac.
- Mise en place sur le site web de la Cub des informations complètes concernant le conseil de la Cub (composition, calendrier, ordre du jour et délibérations).
- Bilan de la concertation du pont Bacalan-Bastide.
- Journée d'échanges sur les politiques de l'habitat entre la Cub et le Grand Lyon.
- Lancement de la procédure de la 1<sup>re</sup> modification du PLU.

## Novembre

- Approbation du dossier modificatif de la ZAC des Quais à Floirac et des dossiers de création des ZAC Mérignac centre-ville, Cenon mairie Pont rouge, Ambarès-et-Lagrave centre-ville.
- Record pour la fréquentation quotidienne du tramway : 194 000 voyageurs.
- Lancement des premiers chantiers communautaires intégrant des clauses sociales.
- Lancement du « Club Eco » : groupe de travail rassemblant, autour de la Cub, les responsables de développement économique des 27 communes.
- Participation à la rénovation du pont Saint-Jean.
- Lancement des procédures d'enquêtes publiques du pont Bacalan-Bastide.

## Décembre

- Organisation, à la Cub, du Forum Inolia : réseau Très haut débit.
- Création de la ZAC de la Berge du Lac à Bordeaux.
- Adoption de la révision du contrat du service public de l'eau potable.
- Première convention annuelle de partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Aquitaine, pour l'année 2007.
- Tbc : campagne de communication pour inciter les voyageurs des bus à plus de civilité.
- Premier essai de la 2<sup>e</sup> phase du tramway à Cenon.
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de Délégation de service public avec BP 3000.
- Décision de créer l'Agence locale de l'énergie.



### Mai

- Programme des études urbaines 2006-2010 issu du PLU approuvé en bureau.
- Fermeture du centre de recyclage de Bordeaux Sainte-Croix et mise en service d'un nouveau site sur la Bastide (boulevard Joliot Curie).
- Création d'une cartographie des aménagements 2 roues pour la réalisation et la diffusion d'un plan des itinéraires cyclables de la Cub.
- Augmentation de la participation financière de la Cub dans la SEML Route des Lasers.
- Première pile du pont du Guit coulée entre les voies TGV en exploitation.

### Juin

- 600 enfants participent aux ateliers pédagogiques sur le développement durable.
- Nouveau document de planification du PLU approuvé.
- Lancement de la procédure de modification du PLH communautaire.
- Première programmation triennale (2006-2009) de logements locatifs conventionnés suite à la délégation des aides à la pierre.
- Approbation du schéma directeur 2006-2016 pour l'amélioration de la desserte en transports en commun.
- Tbc: présentation d'un bus GNV (Gaz naturel véhicule) avec son nouvel habillage.

### Juillet

- Implication de la Cub dans le lancement des 3 parcs technologiques: Aéroparc, Bioparc, Cité de la photonique.
- Fin d'une partie des travaux (génie civil et équipements) de la station de relevage des eaux pluviales de la Bastide à Bordeaux et remise à l'exploitant.
- Approbation du PLU en Conseil de Cub.
- Réouverture de l'usine d'incinération Socogest à Cenon après sa mise en conformité aux normes européennes.
- Baisse de la TVA à 5,5% pour les habitants raccordés au réseau de chaleur des Hauts-de-Garonne.
- Adoption d'une nouvelle politique en faveur des écoles primaires et maternelles.

### Août

- Mise à disposition des 27 communes de la Cub de l'outil de consultation « PLU Informations » sur l'Intranet d'agglomération. Mise en ligne sur le site web de l'intégralité du dossier du PLU.
- Suivi technique de la démolition du pont de Cracovie (40 ans après la construction de l'ouvrage).
- Renouvellement du marché pour 144 circuits de transport scolaire.

## 2006, c'est aussi

### Pour des déplacements performants pour tous

Pont Bacalan-Bastide: choix de l'attributaire du marché de conception/réalisation du pont • Envoi du projet de guide d'aménagement de l'espace public aux 27 communes pour avis des maires • Remise de la palme billettique au réseau Tbc par le magazine Ville et Transports • Mise en œuvre des chantiers de réaménagement des franchissements des écluses à Bordeaux • Démarrage des travaux du pont de Mireport • Poursuite du programme de rénovation des 21 parcs de stationnement communautaires • Lancement de l'étude du franchissement des boulevards liée au schéma directeur de la vitesse commerciale des bus.

### Pour un développement durable de l'agglomération

Extension des collectes sélectives en porte-à-porte • Parcub: extension de l'espace deux roues du parc Front-du-Médoc • Mise en service du miroir d'eau de la Place de la Bourse • Elaboration de la cartographie du bruit de l'agglomération: programme de protections phoniques à proximité des voies rapides urbaines et de l'autoroute A10, écrans acoustiques sur Ambarès-et-Lagrave et Carbon-Blanc • Dans le cadre du Plan Garonne: travaux sur des belvédères à Ambès et à Bassens, aménagement des berges à Lormont et à Bordeaux, aménagement d'une piste cyclable à Bègles • Schéma directeur des cheminements doux entre les espaces naturels de l'agglomération • Poursuite de l'aménagement des quais à Bordeaux.

### Pour une plus grande attractivité économique

Participation de la Cub aux pôles de compétitivité: Aerospace valley, Route des Lasers, Prod'Innov et Industrie et pin maritime du futur • Validation des actions à mener sur la requalification de la zone Bruges-Bordeaux Fret • Coopération décentralisée: déplacement de la délégation Cub au Venezuela, séminaire pour le développement d'une ville durable à Ciudad Guyana (Sud-est du pays) • Accord de l'Europe sur les dossiers de subvention: réseau des villes franco-vénézuéliennes et pôle intermodal de Pessac • Participation au Salon international du MIPIM à Cannes • Accueil d'un colloque international sur les relations Europe-Pays de la Méditerranée.

### Pour une agglomération plus solidaire

Signature de la convention de l'opération de renouvellement urbain de Lormont Génicart • Mise en place de dispositions incitant les bailleurs sociaux à raccorder leurs projets au réseau de chaleur des Hauts-de-Garonne • Signature du protocole d'accord Cub-Conseil général de Gironde sur le renforcement d'actions communes • Harmonisation des conditions de réalisation de nouveaux équipements scolaires en ZAC\* ou PAE\*\* (exemple: construction du groupe scolaire Nuyens, ZAC cœur de Bastide); dispositif de soutien à la construction ou restructuration de groupes scolaires communaux • Commission élargie avec les communes pour les derniers arbitrages sur le contenu du PLU suite à l'enquête publique • Pose d'un système automatique de stationnement pour les personnes handicapées dans les parcs Mériadeck, Front-de-Médoc et Victoire.

### Pour une plus grande efficacité des services

Lancement d'une réflexion sur l'évolution des compétences de la Cub • Décision de construire deux nouveaux bâtiments à Bordeaux: pour les agents (rue Jean Fleuret) et pour les archives (rue Schinazi) • Mise en ligne de l'Intranet d'agglomération « Cubetités » • Décision de rénover l'hôtel communautaire • Aménagement d'un espace détente au sein du restaurant communautaire • Vote par le Conseil de Cub du Programme pluriannuel des investissements pour 2007-2011 et du Budget primitif 2007.

\* Zone d'aménagement concertée

\*\*Programme d'aménagement d'ensemble

# repères

## Mises en perspective

### L'habitat social

Après le plan d'urgence 2005 et les mesures adoptées en 2006, la Communauté urbaine de Bordeaux peut envisager un développement du parc de logement conventionné conforme aux objectifs du Plan de cohésion sociale.

	Nouveaux logements sociaux		
	Objectif annuel PCS	Réalisations 2006	Programmation 2007
PLS	427	391	652
PLUS	854	1 365	1 124
PLAI	70	89	79
PLS Etudiants	100	291	592
<b>Total</b>	<b>1 451</b>	<b>2 136</b>	<b>2 447</b>

### L'action foncière

La Cub, qui conduit une politique foncière dynamique (27,3 M€ et 938 953 m<sup>2</sup> acquis en 2006), participe activement à la réalisation des grands projets d'aménagement urbain et d'accueil des entreprises.

### Opérations d'aménagement (ZAC, PAE et autres)

	2002	2006
Études pré-opérationnelles	5	12
Mises au point définitive	6	2
Réalisations	11	24
Achèvements	3	8
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>46</b>

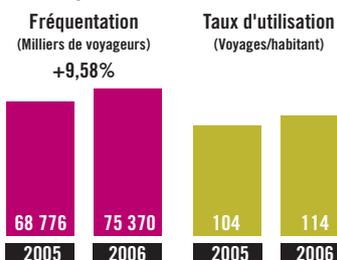
### Commercialisation de terrains à vocation économique

	2005	2006
M <sup>2</sup> commercialisés	83 453	94 964
Nb d'entreprises implantées	18	11
Nb de projets d'implantations d'entreprises en cours	31	40
Montant des actions opérationnelles sur les territoires stratégiques (M€)	4	12,6
Montant des opérations d'autres secteurs : ZAC, LAD (M€)	2,2	4,4

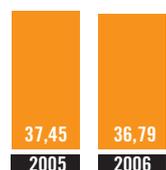
### Le réseau Tbc de transports en commun

Après un spectaculaire bond en avant en 2005 (+ 16%), la fréquentation du réseau continue de battre des records : 75,3 millions de voyages en 2006, une progression voisine de 9,5%.

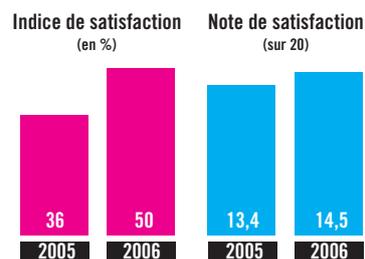
### Fréquentation du réseau Tbc



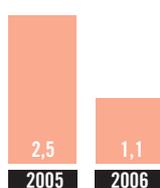
### Offre du réseau (km/hab)



### Comportement des usagers



### Indisponibilité du réseau (Interruption >10 mn)



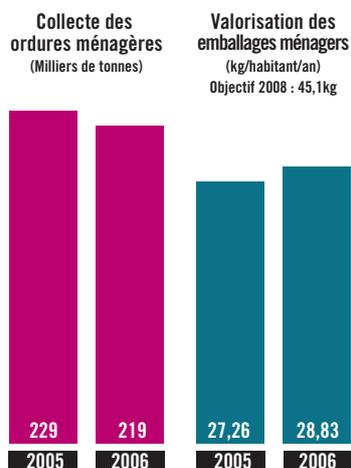
### Taux de fraude (%)



## La gestion des déchets

Quarante ans d'innovation et d'expérimentation font de la Communauté urbaine de Bordeaux un modèle en matière de gestion des ordures ménagères.

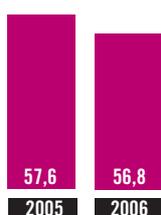
En effet, 90 % des déchets sont triés et valorisés.



## La gestion de l'eau

Les efforts fournis par la Cub pour préserver la ressource en eau portent leurs premiers fruits. Les prélèvements dans la nappe profonde de l'éocène ont été réduits de près d'un million de m<sup>3</sup>.

Prélèvements d'eau potable (Millions de m<sup>3</sup>)



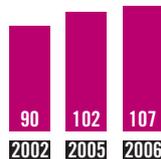
Fourniture d'eau industrielle (Milliers de m<sup>3</sup>)



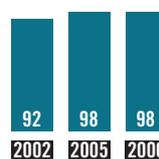
## L'activité du pôle agro-alimentaire

Centre névralgique de l'activité agro-alimentaire, le Site d'intérêt métropolitain connaît une année 2006 contrastée. Excellente pour le Marché d'intérêt national, difficile pour l'abattoir.

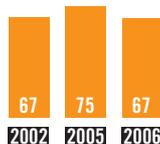
Nb de concessions et de contrats avec les entreprises



Taux d'occupation (%)



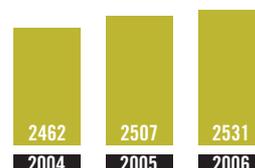
Abattoir (Milliers de têtes)



## Les ressources humaines

Au 31 décembre 2006, la Cub comptait 2 531 agents permanents dont 2% de contractuels. Parmi les 158 recrutements, 57 résultent de l'accroissement de l'activité et 101 de remplacements de départs. 4 400 candidatures ont été gérées.

Effectifs permanents



## Lexique

- DSP : Délégation de service public
- LAD : Lotissement d'activités diverses
- MIN : Marché d'intérêt national
- PAE : Programme d'aménagement d'ensemble
- PCS : Plan de cohésion sociale
- PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration
- PLS : Prêt locatif social
- PLU : Plan local d'urbanisme
- PLUS : Prêt locatif à usage social
- SIG : Système d'informations géoréférencées
- Tbc : Tram et bus de la Cub
- ZAC : Zone d'aménagement concerté

# repères

## Comparaisons chiffrées

### L'urbanisme et la planification

Préservation des espaces verts, limitation de l'étalement urbain, densification des secteurs urbanisés, territorialisation du projet de développement : le Plan local d'urbanisme, adopté par la Cub en 2006, ménage les grands équilibres.

#### Plan local d'urbanisme

	Superficie	Espaces urbanisés	Espaces verts
Bordeaux	55 120 ha	50%	
Lille	61 145 ha	50%	
Lyon	50 000 ha	60%	
Nantes	52 000 ha	30%	

### Le réseau Tbc de transports en commun

Une exploitation kilométrique et une fréquentation dans la moyenne de celles des autres agglomérations françaises. Les performances du réseau de transports en commun de la Cub figurent parmi les meilleures.

#### Desserte de transports en commun

	Nb de communes	Nb d'habitants
Bordeaux	27	660 091
Lyon	62	1 200 000
Nantes	24	568 517
Strasbourg	28	456 551
Toulouse	83	757 948

#### Nb de lignes de transports en commun

	Tram	Métro	Bus de jour
Bordeaux	3	-	77
Lyon	3	4	121
Nantes	3	-	59
Strasbourg	4	-	24
Toulouse	-	1	70

#### Distance parcourue par an (Milliers de km)

Bordeaux	24 286
Lyon	47 529
Nantes	22 219
Strasbourg	15 072
Toulouse	19 150

#### Nombre de voyages par an (Milliers)

Bordeaux	75 370
Lyon	182 000
Nantes	99 834
Strasbourg	66 000
Toulouse	85 470

### Les parcs publics de stationnement

Le fort développement et l'amélioration des parcs de stationnement payant gérés par la Cub en font aujourd'hui l'une des grandes agglomérations les mieux équipées de France.

#### Les parcs de stationnement publics

	Nb de parcs	Nb de places
Bordeaux	20	12 361
Lyon	28	19 735
Nantes	19	6 961
Strasbourg	16	9 000
Toulouse	13	6 690

## Le réseau de voirie

Comparaison d'éléments de patrimoine avec d'autres communautés urbaines

	Linéaire de voirie	Nb d'ouvrages d'art	Nb de carrefours à feux
Bordeaux	2 410	272	867
Lyon	2 289	294	1 389
Nantes	3 237	291	350

## La gestion des données géoréférencées

En 2006, le déploiement des outils de gestion des données géoréférencées s'est poursuivi à travers l'actualisation des bases de données géographiques. Le service a par ailleurs participé activement à la diffusion du SIG via l'Intranet d'agglomération.

Budget des services de données géoréférencées (en €)

Bordeaux	268 048
Lyon	880 000
Nantes	460 000
Strasbourg	550 000

## Coopération internationale et politique européenne

Dans le cadre de ses compétences, la Cub mène une politique active pour valoriser l'image de la métropole, développer ses réseaux de partenariats et mobiliser les fonds européens pour ses grands projets.

### Coopération internationale

	Délégations reçues	Accord de coopération décentralisée	Budgets (M€)	Effectifs affectés
Bordeaux	12	4	0,1	2
Lille	10	4	1,2	13
Lyon	52	37	1,6	6

### Subventions européennes

	Fonds Feter objectif 2000-2006	Autres fonds
Bordeaux	20,8	1,3
Lille	12	5,8
Lyon	6	11

## Les communautés urbaines de France

	Superficie (km²)	Nombre de communes	Population
Alençon	181	19	52 555
Arras	171	23	93 571
Bordeaux	552	27	671 875
Brest	218	8	221 600
Cherbourg	63	5	91 717
Dunkerque	255	18	211 825
Le Creusot-Monceau	390	16	92 280
Lille	597	85	1 091 438
Lyon	493	55	1 164 741
Le Mans	157	9	194 138
Marseille	605	18	980 781
Nancy	142	20	266 000
Nantes	523	24	555 518
Strasbourg	306	27	451 240

# 2006 : année charnière

**Engagée dans une rénovation urbaine de grande ampleur, l'agglomération bordelaise profite des premiers fruits de sa mutation ; déjà les comportements urbains se modifient. De grands défis restent cependant ouverts : le logement pour tous, la lutte contre les pollutions, l'emploi. Pour les relever, la Communauté urbaine de Bordeaux rassemble les acteurs publics et privés, se réorganise, accroît et optimise ses dépenses. 2006, année de satisfaction, est aussi celle de la mobilisation générale.**

## **Coup d'envoi de l'agglomération de demain**



Bassin de retenue de Carreyre à Bordeaux

Chaque jour, sur le territoire de l'agglomération, des chantiers s'achèvent, d'autres débutent. Des quartiers renaissent autour du tramway, des voies s'ouvrent aux piétons et aux cyclistes, des habitants adoptent la collecte sélective, des entreprises s'implantent et se développent dans les zones d'activités et les pôles de compétitivité mondiale, la nature reconquiert ses droits autour de la Garonne, des jalles et des espaces verts.

Les comportements urbains se modifient, explorant les nouveaux territoires de la mobilité urbaine, de la mixité sociale, du développement durable.

La nouvelle agglomération bordelaise émerge, déjà plus forte et plus séduisante.

## **Cap sur le développement durable et solidaire**

Pour ancrer ces progrès dans le temps et s'assurer qu'ils sont partagés par tous, la Communauté urbaine met résolument le cap sur le développement durable et solidaire de l'agglomération.

La nouvelle politique du logement, initiée en 2005 par l'adoption d'un Plan d'urgence, réunit désormais à ses côtés, autour d'objectifs réalistes et ambitieux et d'outils renouvelés, tous les acteurs publics et privés concernés.

L'engagement d'une démarche Plan climat type Agenda 21 ajoute la maîtrise des énergies et la lutte contre les gaz à effet de serre à la liste des chantiers environnementaux engagés avec la population pour la protection de l'écosystème de l'eau, la réduction et la valorisation des déchets, les déplacements alternatifs à la voiture.

Enfin, pour accompagner le développement économique source d'emplois, la Communauté urbaine de Bordeaux intensifie sa politique d'équipement, inaugurant notamment la mise en chantier du plus grand réseau métropolitain européen d'initiative publique Très haut débit en fibre optique. Elle diversifie son soutien aux initiatives des entreprises et des filières porteuses d'emploi : celle de l'innovation et de l'excellence technologique comme celle de l'économie sociale et solidaire.



Visuel de la campagne développement durable

## Un milliard d'euros pour réussir 2006

En 2006, la Communauté urbaine de Bordeaux a fourni un effort financier sans précédent pour la qualité de la vie et le développement de l'agglomération. Pour la première fois, son budget a franchi le seuil du milliard : 1 039 M€ en dépenses et 1 040 M€ en recettes (tous budgets confondus, les dépenses s'élèvent à 1 644 M€).

En progression de 47,09%, les dépenses d'équipement atteignent le niveau record de 430 M€. Avec 640,37€ dépensés par habitant, la Cub investit bien plus que la moyenne des communautés urbaines (431,05€/habitant). Avec un pourcentage global de consommation des crédits de 57,45%, la Communauté a très sensiblement amélioré son taux de réalisation (+12% par rapport à 2005).

Volontariste, ce budget acte aussi le changement de cap pris par la Cub en faveur de l'urbanisme et de l'habitat, du développement durable et du développement économique. À retenir : 53,8 M€ investis dans l'habitat dont 21 M€ pour l'habitat social, 60,3 M€ pour l'environnement et 12,7 M€ pour le développement économique.

Au total, sur les 6 dernières années, la Cub a investi plus de 2 milliards d'euros pour l'équipement et le développement de son territoire.

## Le choix de l'efficience

Comptable de la bonne utilisation des deniers publics, la Communauté urbaine de Bordeaux adapte ses méthodes et ses outils de travail pour gagner en efficacité et en rentabilité. Rigoureuse dans la gestion des dépenses communautaires, elle trouve une nouvelle efficience dans l'ouverture et la communication.



Dans la concertation, elle restructure l'ensemble de ses services et articule ses politiques avec les autres acteurs de la puissance publique : les 27 communes, le Conseil général, le Conseil régional et l'État.

A travers le dialogue, elle emporte l'adhésion des partenaires privés du logement social, réoriente à la faveur des usagers les engagements des délégataires de ses services publics, mobilise la population autour des grands défis collectifs.

## Profil de la Cub

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1968, la Cub fait vivre la coopération intercommunale entre les 27 communes qui la composent, faisant ainsi émerger un projet commun et cohérent d'agglomération.

En étroite collaboration avec ses partenaires, la Cub impulse les projets structurants et répond aux attentes quotidiennes des habitants.

Elle organise les déplacements (transports urbains, voirie, stationnement), contribue à l'aménagement des quartiers et des espaces publics (urbanisme, habitat, équipements), renforce l'attractivité et la dynamique économique (développement économique, abattoirs, Marché d'intérêt national) et favorise le développement durable de son territoire (tri, collecte et valorisation des déchets, service de l'eau et assainissement, démarche Haute qualité environnementale).

Ces décisions sont prises par le Conseil de communauté qui réunit 120 conseillers communautaires, tous élus des 27 communes et désignés par leur Conseil municipal pour siéger à l'assemblée communautaire.

- 27 communes
- 120 conseillers communautaires
- 2531 agents

# la solidarité, une priorité



Domaine de Richelieu à Floirac (image de synthèse)

## la solidarité, une priorité

Fidèle à l'objectif de bien-être social qu'elle s'est fixé en 2004 pour conduire la mutation de l'agglomération bordelaise, la Communauté urbaine de Bordeaux a accéléré ses chantiers prioritaires et amélioré la qualité de ses services au public en 2006.

Le logement social, le développement des transports en commun, la reconquête des quartiers et de l'espace public ont bénéficié de la mobilisation de tous ses moyens : ses capacités financières, son pouvoir réglementaire, ses ressources humaines et sa volonté d'agir en partenariat et dans la concertation.

### Priorité au logement

Dans le domaine du logement, la Communauté urbaine de Bordeaux a adopté une série de mesures pour accélérer la mise sur le marché d'une offre de logements déclinée et accessible à la grande majorité des familles. Malgré la reprise de la construction publique et privée, ce marché souffre en effet d'une raréfaction de l'offre et d'une tension croissante qui renforcent la saturation du parc social. Plus de 30 000 demandes de logements conventionnés sont en attente. Conjuguées au Plan d'urgence pour l'habitat de 2005, les nouvelles mesures doivent conduire à mettre sur le marché plus de 5 000 logements neufs ou réhabilités par an dont près de 2 000 conventionnés, conformément aux objectifs du Plan de cohésion sociale. Un nouveau service de la Cub « le Centre habitat et politique de la ville » est chargé de coordonner ce chantier prioritaire qui associe tous les acteurs du logement social.

**Plus de 8 M€ pour le logement en 2006 dont la moitié dans le cadre des conventions ANRU (Agence nationale des renouvellements urbains)**

### Le PLU, nouvelle feuille de route de l'urbanisation

Le Plan local d'urbanisme adopté en juillet s'inscrit dans ces objectifs. Au-delà de la définition des droits et règles de construction (ancien POS), ce document traduit territorialement les orientations fixées par le Programme local de l'habitat pour « encadrer l'évolution urbaine autour des centres et pôles de transports, préparer l'arrivée de nouveaux habitants et recentrer la ville sur elle-même, permettre l'accueil de toutes les populations et développer la mixité sociale. » Concrètement, en matière de logement, le PLU :

- limite l'extension urbaine à 53 sites identifiés (2 045 ha),
- favorise la densification du tissu urbain dans les centres-villes et le long des axes du réseau de transports en commun,
- renforce la mixité sociale en soumettant 84 sites répartis sur 21 communes à des Servitudes de mixité sociale (SMS),
- fixe des orientations précises en matière d'habitat dans 37 sites de projets et zones d'extension urbaine.

**La Cub : 55 188 ha dont 26 700 ha de zones naturelles ou agricoles et 25 120 ha de zones urbaines**



Le Clos Aurore à Bassens

### Cap sur l'efficacité avec le PLH

En concertation avec les acteurs de l'habitat et les communes, le Programme local de l'habitat (PLH) est en cours de modification pour devenir plus réaliste et plus opérationnel. Le futur PLH intégrera ainsi des actions identifiées par territoire et des approches thématiques destinées à mobiliser le gisement du parc privé, à répondre aux besoins de certaines populations (jeunes, personnes âgées, hébergement d'urgence), à prendre en compte les opérations de renouvellement urbain et à assurer la mobilisation du foncier nécessaire. Sa modification devrait s'achever en 2007.

**Une capacité à construire de 40 000 logements**



Maison des Arts et Métiers à Talence

## la solidarité, une priorité

### La Cub, chef de file des aides au logement social

Au-delà de la révision de ses outils réglementaires, la Communauté urbaine de Bordeaux a renforcé les moyens financiers de son action en faveur du logement conventionné. Déléguée de l'État pour la gestion des Aides à la pierre depuis le 31 janvier 2006, elle a également adopté, en concertation avec les communes et les acteurs du logement social, un nouveau dispositif d'aides à la construction, plus incitatif et plus lisible. Désormais chef de file des financeurs publics du logement social sur l'agglomération, la Cub dispose, de 2006 à 2008, d'une enveloppe globale de 38 M€ : 24 M€ transférés par l'État au titre des Aides à la pierre et 14 M€ de financements propres.

**7 000 logements sociaux programmés en 2006-2008**

### La Cub passe à l'offensive foncière

Pour la seconde année consécutive, la Cub a mené une politique foncière offensive, budgétaire autant que réglementaire. En accord avec les 27 communes, la Cub a étendu son droit de préemption urbain à tous les biens immobiliers aliénés en copropriété et aux immeubles bâtis, quelle que soit leur date de construction.

En 2006, si le tramway représente encore le principal poste des dépenses d'acquisitions (23%), une part essentielle du budget a été consacrée aux opérations d'urbanisme (20%) et au logement (17%). 21 220 m<sup>2</sup> ont été acquis pour la réalisation future de logements (4 602 m<sup>2</sup> en 2003) et 34 418 m<sup>2</sup> ont été cédés aux bailleurs sociaux.

**27,3 M€ d'acquisitions foncières en 2006**

### Aménageur de bien vivre

Outil essentiel du projet de territoire de l'agglomération bordelaise, les opérations d'aménagement urbain menées par la Communauté urbaine de Bordeaux dans

les quartiers, centres-bourgs et centres-villes connaissent une forte croissance. Poursuite de 7 PAE dont 3 centres-bourgs (Le Haillan, Saint-Aubin-de-Médoc et Le Taillan-Médoc) et lancement de 2 PAE : le centre-bourg d'Eysines et le quartier Armagnac à Bordeaux. Les opérations en cours en 2006 (Zones d'aménagement concerté, Programmes d'aménagement d'ensemble et opérations hors procédures d'urbanisme opérationnel) témoignent de la vitalité de ce programme qui participe autant à l'équilibre général de l'agglomération qu'à la qualité des lieux de vie (25 M€ en 2006). Le futur quartier de « La Berge du Lac », dont l'aménagement confié en 2006 à Bouygues Immobilier s'échelonne sur 10 ans, illustre les exigences et ambitions communautaires tant en matière de mixité sociale et fonctionnelle que de qualité architecturale et environnementale (Haute qualité environnementale, circulations douces, pistes cyclables, espaces verts...).

**46 opérations d'aménagement urbain en cours**

### Des espaces publics de qualité

En 2006, la majorité des projets du programme de « voirie d'intérêt communautaire 2003-2007 » a été concrétisée. Une soixantaine d'opérations de restructuration, requalification, aménagement ou réaménagement ont été conduites, modifiant durablement le paysage des centres-bourgs et des entrées de ville, améliorant la qualité de vie des habitants et l'irrigation du territoire (20,8 M€).

Dans le même temps, d'importants projets de requalification des espaces publics concomitants avec le chantier du tramway sont en cours à Bordeaux (cours Victor Hugo et quais), Pessac (centre-bourg, abords de la gare, station de terminus), Cenon et Lormont. Le maître d'œuvre de l'aménagement de la place Charles-de-Gaulle à Mérignac a été retenu. Autant de projets qui privilégient confort et sécurité pour un meilleur partage de l'espace public entre les usagers.

**Plus de 51 M€ de grands travaux de voirie en 2006**

### Tbc file vers 2009

Depuis 2000 et l'adoption de son Plan des déplacements urbains, la Communauté urbaine de Bordeaux investit pour offrir à la population une alternative crédible à la voiture et favoriser le changement des modes de déplacements. Cette année, dans le cadre du schéma d'amélioration de la desserte des transports en commun approuvé en juin, toutes les études de restructuration du réseau de bus ont été engagées. La nouvelle organisation sera adoptée en 2007.

Parallèlement, tous les chantiers d'extension de la phase 2 du tramway qui s'achèveront en 2008 ont progressé dans le respect du calendrier (179,8 M€ investis en 2006). La construction de plusieurs grands ouvrages de franchissement a été engagée ainsi que celle du centre de maintenance de la rue Achard qui sera mis en service en 2008. De nombreux marchés ont été passés en



Le parvis de la vieille église à Mérignac



Parc-relais Arts et Métiers à Talence

prévision des travaux futurs (58 M€) et les 30 rames Citadis de la phase 2 ont été commandées (85 M€). Dans le même temps, les services spécifiques de transport à la demande ont été renforcés : Créabus a été étendu expérimentalement au Taillan-Médoc et le service Mobibus dédié aux personnes à mobilité réduite a parcouru 1,5 million km (+9,20% par rapport à 2005). Enfin, 2006 est marquée par l'arrivée de la première rame de tramway de seconde génération (plus robuste, plus ergonomique et plus accessible).

**43,8 km de réseau et 89 stations à la fin du chantier de la phase 2 du tramway en 2008**

### Tbc : la qualité à prix modéré

La Cub a su conserver une politique tarifaire attractive et avantageuse en maintenant l'évolution des tarifs dans la limite de l'inflation et en proposant des tarifs parmi les plus favorables, comme l'abonnement Pass'Jeune. Elle a également amélioré les services rendus aux usagers du réseau Tbc. 61 nouveaux bus climatisés, habillés de leur nouvelle livrée et accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été mis en circulation et environ 233 nouveaux abribus installés. La nouvelle rame de tramway Citadis, dont les essais de mise en service sont intervenus en décembre, a fait l'objet de nombreuses améliorations. Dans le cadre

du plan Qualité, la certification NF Services a été attribuée à trois nouvelles lignes de bus et confirmée pour les lignes A et C du tramway.

Sensibles à ces progrès, les usagers ont été au rendez-vous : en 2006, la fréquentation du réseau a crû de 9,5% et l'indice de satisfaction de 14 points pour atteindre 50%. Au plan national, cette politique a été couronnée par l'attribution de la Palme billettique et du Ticket d'or du magazine Villes et Transports.

**Plus de 75 millions de voyages en 2006 dont près de 41 millions pour le tramway**

### Stationnement : un changement sensible des comportements

Le stationnement automobile des résidents et visiteurs dans les parcs communautaires a lui aussi enregistré une évolution positive (+1,4% en moyenne), conforme aux objectifs qualitatifs et quantitatifs du Plan des déplacements urbains (PDU). Le déploiement de 100 panneaux de jalonnement dynamique des parcs publics payants, l'amélioration de la qualité des ouvrages et des services, la multiplication des emplacements deux roues et l'achèvement des travaux les plus gênants du tramway ont contribué à modifier profondément les comportements des automobilistes.

### Un effort pour les écoles

Déjà propriétaire de 22 écoles primaires et de 31 écoles maternelles, la Communauté urbaine de Bordeaux souhaite que tous les quartiers bénéficient d'équipements scolaires de qualité.

La nouvelle politique adoptée en juillet fixe le cadre de la mise à disposition des écoles aux communes, établit les règles de réalisation des nouveaux équipements en ZAC et PAE et crée un dispositif de soutien à la construction et à la restructuration des groupes scolaires communaux des quartiers relevant de la Politique de la ville.

Parallèlement, pour tenir compte des demandes formulées par les communes et les établissements, les 144 circuits du réseau de la desserte scolaire ont été renouvelés.

**195 circuits de transports scolaires**

### Chiffres Clés

- 21 parcs de stationnement, 12 538 places
- 100 panneaux de jalonnement dynamique
- 195 circuits de transports scolaires
- 83 232 voyages Mobibus pour personnes à mobilité réduite
- 26 697 ha d'espaces verts
- 381 bâtiments protégés
- 40 000 logements constructibles (PLU)
- 46 opérations d'aménagement urbain
- 7 000 nouveaux logements sociaux programmés en 2006-2008

# une dynamique pour l'emploi



Le Millenium à Bordeaux-Bastide

## une dynamique pour l'emploi

**Un développement économique dynamique est un des enjeux majeurs pour la Communauté urbaine de Bordeaux. Désormais en charge de toutes les questions relevant de ce secteur, son nouveau pôle Développement économique poursuit trois missions prioritaires : apporter plus de compétences dans l'aide, l'accueil et le service aux entreprises, développer l'attractivité de l'agglomération, assurer la pérennité d'une économie locale dynamique et solidaire. Avec un objectif en ligne de mire : l'emploi.**

### L'agglomération, un espace propice aux initiatives

Acteur essentiel de l'aménagement du territoire, la Communauté urbaine de Bordeaux s'attache, par sa politique d'aménagement urbain, à créer un espace métropolitain propice à l'essor économique et à la performance des entreprises. Adopté en juillet, le Plan local d'urbanisme, qui intègre des dispositions spécifiques à l'économie, constitue un nouvel outil réglementaire au service du développement des espaces d'activité de l'agglomération. Telle est aussi la vocation de la Zone franche urbaine dont l'extension a été mise à l'étude en 2006.

**5675 ha  
spécifiquement dédiés  
à l'économie dans le PLU**

L'amélioration de la circulation des données et des marchandises, essentielle à la compétitivité des entreprises, a sensiblement progressé. La signature de la convention de délégation de service public permet d'envisager une mise en service du réseau Très haut débit d'agglomération « Inolia » à la rentrée 2007. A noter aussi l'attribution du marché de construction / réalisation du pont Bacalan-Bastide au groupe GTM GCS (coût 120,6 M€).

- 4 pôles de compétitivité mondiale
- 5 Sites d'intérêt métropolitain
- 33 sites économiques/résidentiels



Chantier sur la rive droite de la Garonne

### Un soutien ciblé aux secteurs clés

Des actions sectorielles ciblées ont été menées pour soutenir les pôles leaders de l'économie locale.

La Communauté urbaine de Bordeaux a renforcé sa participation dans les instances de gouvernance des quatre pôles de compétitivité d'Aquitaine, piliers de l'avenir industriel de l'agglomération : Aérospace valley, Route des lasers, Prod'Innov et Industrie et pin maritime du futur.

### Des atouts pour la performance des entreprises

La Communauté urbaine de Bordeaux a accentué son effort financier pour la création et le développement de sites d'accueil d'entreprises qualitatifs, bien desservis et dotés des services nécessaires.

16,4 M€ ont été investis dans les sites de grands projets et les parcs d'activités et trois projets de parc technologique ont été développés : la cité de la photonique, Bordeaux Aéroparc et Bioparc. Tous les Sites d'intérêt métropolitain ont fait l'objet d'études stratégiques ou de requalification (Bordeaux Lac, Espace économique de Blanquefort, plate-forme logistique et de ferroutage d'Hourcade) ou de travaux d'aménagement (Hourcade, Zone industrialo-portuaire de Bassens/Ambarès-et-Lagrave).



Lasers 1, parc scientifique et technologique, Le Barp 33 (image de synthèse)

## une dynamique pour l'emploi

Les secteurs traditionnels de l'économie locale, en quête d'une nouvelle dynamique, ont bénéficié d'un effort particulier. Ainsi, une réflexion a été engagée sur le développement du complexe chimico-logistique d'Ambès et l'évolution de l'espace automobile/mécanique de Blanquefort. Deux projets de CFA portés par les chambres consulaires ont reçu un soutien dans le cadre du développement du pôle des Métiers de bouche.

Une démarche a été engagée avec les associations technopolitaines intercommunales, l'Agence Aquitaine de développement industriel (2ADI) et la structure de prospection des entreprises, le BRA (Agence de développement économique de Bordeaux-Gironde), pour soutenir l'essor des activités tertiaires et de service.

Enfin, dans le but d'encourager le développement économique de son territoire, la Cub soutient activement l'organisation de grands congrès. A ce titre elle offre à certains congressistes des titres de transport en commun sur le réseau Tbc.

**16,4 M€ pour le développement économique en 2006**

### L'intermodalité, un atout supplémentaire

Outre l'emploi, la mobilité des salariés est un facteur déterminant de l'attractivité de l'agglomération: la Communauté urbaine de Bordeaux a donc placé la performance des transports en commun au cœur de son projet de développement. Un vaste réseau intermodal se dessine autour du tramway.

Après le lancement en 2005 de la carte Modalis qui impliquait la Région, le Département et la Cub, une convention a été conclue en 2006 avec le Conseil général. Elle permet aux usagers de combiner plus facilement leurs déplacements sur les réseaux Tbc et Trans Gironde. Dès 2007, les nouveaux pôles intermodaux de Cenon Pont rouge, Pessac-centre feront gagner de précieuses minutes aux usagers du TER. Quant au pôle intermodal de Bordeaux Saint-Jean, futur point d'échanges entre le TGV, le TER, le tram, les bus, les voitures, les taxis et les deux roues, ses travaux se sont poursuivis selon le planning prévu pour une mise en service en 2009.

Dans le cadre du réseau Tbc, la mise en chantier de 3 nouveaux parcs relais au Bouscat et à Mérignac contribuera, elle aussi, à renforcer la performance du réseau de transport en commun.

**44 rames de tramway, 503 bus, 6 navettes électriques, 7 parcs relais et 4 pôles intermodaux en chantier**

### Le rayonnement de la Cub

La Cub poursuit sa stratégie nationale et internationale pour valoriser l'image de « Bordeaux Métropole », autre facteur essentiel d'attractivité. Elle apporte un soutien actif aux grands événements économiques, scientifiques et technologiques – 12 manifestations à forte notoriété en 2006 – et cible sa politique de communication sur l'excellence. De grandes réalisations pilotes, comme l'Alimentation par le sol (APS) du tramway, le système de régulation du trafic routier Gertrude ou le déploiement du réseau Très haut débit sont saluées dans le monde entier et reprises par de nombreuses villes.

En 2006, la Cub et Alstom ont conclu un accord financier qui octroie à la collectivité une part des royalties sur la mise en œuvre de l'APS à Reims, Angers, Orléans et demain peut-être à Paris, Singapour, Kyoto, Washington... Le grand projet de commande publique artistique initié en 2003 dans le cadre du projet de tramway avec le soutien du Ministère de la culture, de la Direction



## une dynamique pour l'emploi

régionale des affaires culturelles (DRAC) et de la Délégation aux arts plastiques (DAP), contribue lui aussi à donner de l'agglomération une image qualitative. A ce titre, la Communauté urbaine de Bordeaux a fait appel à Michel François pour réaliser la sculpture *Lieu-dit* qui retranscrit à travers des onomatopées les gestes, les sons, et tout ce qui représente le vivant. Cette œuvre accompagne les aménagements urbains du tramway à Bordeaux.

**39<sup>e</sup> métropole  
d'envergure européenne**

### L'interlocuteur privilégié des entreprises

Au-delà de sa capacité à offrir aux entreprises les conditions de leur développement, la Communauté urbaine de Bordeaux se positionne comme leur interlocuteur privilégié. Elle les accompagne dans leurs projets: une aide globale de 835 000 € a été apportée à six entreprises. Elle sait également faire preuve de réactivité dans les situations difficiles: en 2006, elle est notamment intervenue financièrement en faveur de Congrès et Expositions de Bordeaux confronté au désengagement partiel du FEDER (Fonds européen de développement régional). Elle a également voté une subvention exceptionnelle pour la régie de l'abattoir affectée par la cessation d'activité de ses principaux clients. La mobilisation rapide et conjointe de la Cub et des communes en faveur des établissements Ford et Sogerma a également illustré l'importance de la réactivité des pouvoirs publics locaux pour le maintien d'une activité en difficulté.

Nouveau hall du parc des expositions à Bordeaux



**307 M€ de recettes  
de TPU en 2006  
sur un total de recettes  
de 1,1 milliard d'euros**

### Économie, emploi et solidarité

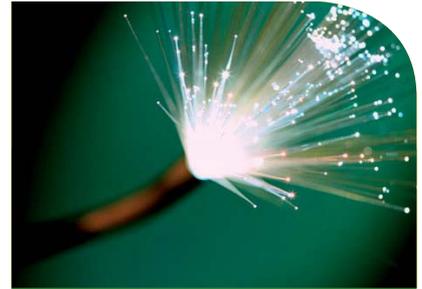
Consciente qu'il n'y a pas de développement économique durable sans respect des équilibres sociaux, la Communauté urbaine de Bordeaux s'investit pour le développement de l'économie sociale et solidaire.



Premier acheteur public d'Aquitaine, elle introduit dorénavant des clauses sociales dans ses marchés. De 2006 à 2008, cette politique d'achats responsables concernera une vingtaine de grands chantiers dont deux ont débuté en 2006 à Cenon et Floirac autour du chantier du tram. Un réseau « clauses sociales » a aussi été organisé au niveau de l'agglomération pour favoriser les échanges d'informations, de bonnes pratiques et de retours d'expériences entre les acteurs de terrain de l'économie sociale et les entreprises.

Une première convention de partenariat a par ailleurs été conclue avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Aquitaine pour promouvoir ce secteur à l'échelle de l'agglomération, faire émerger le potentiel d'innovation des différentes filières et pérenniser les entreprises de ce secteur émergent.

**20 grands chantiers  
communautaires  
intégrant des  
clauses sociales**



### Inolia: une première européenne

Dès la rentrée 2007, l'agglomération disposera, avec Inolia, d'un atout supplémentaire. Ce réseau public Très haut débit en fibre optique desservira 320 sites stratégiques de l'agglomération: zones économiques et grands équipements publics. Premier du genre en Europe, ce réseau déployé par la société LD Collectivités assurera la desserte homogène et équilibrée du territoire.

Principalement destiné aux opérateurs d'accès, Inolia servira également en direct les très grands consommateurs de services de télécommunication. Cet équipement, subventionné à hauteur de 3,95 M€ par la Cub et 2,95 M€ par le Conseil régional, donnera dès 2007 une longueur d'avance aux acteurs économiques de l'agglomération.

**400 km de réseau  
Très haut débit 100%  
fibre optique en 2007**

### Bientôt le nouveau campus



175 hectares, 3500 logements supplémentaires, 10 nouveaux villages universitaires, un grand parc, une ligne de tramway, des pistes cyclables... cinq décennies après sa création, le plus grand campus universitaire d'Europe engage sa métamorphose.

**25 M€  
d'investissements  
communautaires**

# une agglomération durable



Serre tropicale du Bourghail à Pessac

## une agglomération durable

Depuis 2004 et l'adoption de sa Charte pour l'environnement et le développement durable, la Communauté urbaine de Bordeaux mène une politique d'écologie urbaine. Objectif : initier un changement des comportements individuels et collectifs, accompagner l'émergence d'un autre mode de vie.

Résolument exemplaire, cette politique s'intègre progressivement à tous les programmes communautaires.

Menée dans la concertation, elle permet déjà à l'agglomération bordelaise d'afficher des résultats notables : en 2006, 41 actions sur les 84 prévues à la charte étaient lancées. En choisissant de s'impliquer dans la lutte contre le réchauffement climatique, la Cub a franchi cette année une nouvelle étape.

### De la maîtrise des énergies à la lutte contre le réchauffement climatique

Le 21 juillet, le Conseil communautaire a décidé de faire réaliser le bilan carbone de l'agglomération, préalable indispensable à l'élaboration d'une démarche Plan climat type Agenda 21 et à une politique globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de maîtrise des énergies.



Réseau de chaleur des Hauts-de-Garonne

Une Agence locale de l'énergie (ALE), dont la création a été décidée en 2006, conduira cette politique Énergie dès 2007. Seule structure de ce type en Aquitaine, l'ALE associe dans une démarche participative les 27 communes de la Cub, le Conseil de développement durable, le Conseil général, le Conseil régional et l'ADEME. Dotée d'un budget triennal, elle aura pour première mission d'établir un état des lieux en réalisant le bilan carbone de l'agglomération.

De nombreuses actions sont déjà envisagées tant pour sensibiliser la population à ce nouveau défi que pour améliorer l'efficacité énergétique des logements et des équipements publics, ou accroître la part des énergies renouvelables. Le complexe thermique de la rive droite, qui associe le réseau

de chaleur des Hauts-de-Garonne et l'usine d'incinération des ordures ménagères de Cenon, reste cependant le vecteur essentiel des économies d'énergies actuelles et futures de l'agglomération.

- 27 916 tonnes de CO<sub>2</sub> restituées sur les quotas affectés en 2006

- Production de 130 000 MégaWatt (chauffage de 12 000 équivalent logements)

### Mieux vivre en agglomération

L'amélioration de la vie urbaine grâce à de nouveaux modes de déplacements et à une gestion plus équilibrée de l'espace est un autre chantier essentiel du projet de développement durable de l'agglomération.

La régulation du trafic routier par le système Gertrude depuis 1973, le lancement du tramway en 2003, le développement des cheminements doux et des itinéraires cyclables ont considérablement modifié les déplacements. Avec, à la clé, la réduction

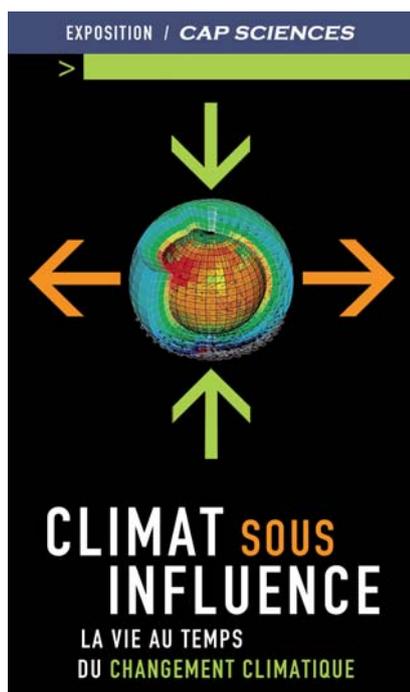
de la pollution atmosphérique et l'émergence d'une nouvelle qualité de vie. Plusieurs chantiers d'aménagement, auxquels la Cub a apporté son soutien en 2006, contribuent aussi à renouveler le paysage urbain : programme de reconversion et de valorisation des anciennes décharges du Bourgailh à Pessac et de Labarde à Bordeaux, projets de mise en valeur de la Garonne, protection et valorisation des parcs (parc des Jalles, parc des coteaux et parc de Majolan).

Le nouveau PLU qui accroît de 3,5% les espaces naturels à protéger et à valoriser (26 697 ha soit 48,5% de l'agglomération) et intègre des outils réglementaires de préservation des espaces verts de proximité, consolidera ces améliorations. Dès 2007, le schéma directeur des cheminements doux, favorisera la circulation piétonne entre les grands espaces naturels de l'agglomération. Par ailleurs, parmi les 111 bus GNV commandés en 2006, 61 ont été livrés. Ainsi, plus de la moitié du parc de bus sera constituée de modèles GNV fin 2007 (soit 253 bus).

- 111 nouveaux bus GNV
- 700 km d'itinéraires cyclables



Parc Émeraude à Cenon



### Vers un habitat durable

Pour l'habitat, le grand chantier de 2006 restera celui du développement de la démarche Haute qualité environnementale qui conduit à la maîtrise des consommations d'énergies et préconise l'utilisation de matériaux écologiques. Initiée en 2005 pour le grand chantier de restructuration de l'Hôtel communautaire, cette démarche s'impose désormais à toutes les opérations d'aménagement urbain (ZAC et PAE) réalisées par la Cub et à tous les travaux effectués sur son patrimoine bâti. Depuis cette année, cette démarche est l'une des conditions d'attribution des aides aux logements (aides à la pierre, PLUS, PLAI...).

Trois nouveaux documents cadre vont amplifier cette dynamique : la stratégie communautaire de promotion de la démarche HQE qui s'applique dorénavant aux bâtiments et aux espaces publics, le Plan patrimoine durable dont le premier volet a permis de classer les bâtiments communautaires selon leur impact environnemental, et le référentiel de qualité urbaine et d'aménagement durable de la Cub.

**Des normes HQE qui s'imposent aux 220 000 m<sup>2</sup> des bâtiments de la Cub**

### Une démarche participative

L'engagement de la Communauté urbaine de Bordeaux pour le développement durable privilégie la concertation et la participation pour stimuler les actions individuelles et emporter l'adhésion collective.

Premier pilier de cette démarche ouverte à tous, la sensibilisation du public, particulièrement des enfants, a donné lieu cette année à de nombreuses actions.

Outre le soutien financier apporté à la 3<sup>e</sup> édition des Ateliers du développement durable et à l'exposition itinérante de Cap Sciences sur le changement climatique, la Cub a participé à la réalisation de la nouvelle émission « Planète Cub », rendez-vous éco-citoyen diffusé sur TV7, et à l'organisation de la Journée de valorisation des projets pédagogiques « Environnement durable » menés dans les écoles de la Cub.

- 15 émissions TV sur le développement durable dans la Cub
- 200 classes participant aux actions pédagogiques de développement durable

### L'eau sous haute surveillance

Lutte contre les inondations et les pollutions, préservation de la ressource : la fragilité de l'écosystème de l'eau est depuis longtemps une préoccupation majeure de la Communauté urbaine de Bordeaux. Cependant, malgré tous les efforts, les résultats ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Pour accroître l'impact de son action, la Communauté urbaine de Bordeaux accélère la modernisation des réseaux.

70,5 M€ ont été investis en 2006 pour l'extension et la mise aux normes des stations d'épuration Clos de Hilde (100 000 m<sup>3</sup>/j) et Lille (12 500 m<sup>3</sup>/j), l'extension des collecteurs d'eaux usées, le démarrage du Service public d'assainissement non collectif (SPANC), l'extension du réseau de lutte contre les inondations (station

de pompage Bastide et bassin de rétention Carreyre à Bordeaux).

La révision du contrat de délégation du service public de l'eau potable, obtenue en 2006, est très prometteuse : outre qu'elle engage le délégataire, sur un montant d'investissements supérieurs à 300 M€, et qu'elle préserve la ressource, elle renforce le pouvoir de contrôle de la Cub sur ce service. Quant au service public de l'eau industrielle qui dessert 12 établissements de la presqu'île d'Ambès (dont 3 nouveaux en 2006), il a permis d'économiser 996 701 m<sup>3</sup> sur les nappes profondes et fragiles de l'éocène.

**69 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées épurées**

### Le conseil de développement durable

Second pilier de la démarche d'ouverture adoptée par la Communauté urbaine de Bordeaux, la démocratie participative s'exprime depuis 2000 au sein du Conseil de développement durable (C2D), organe consultatif dont les 68 membres apportent un regard éclairé sur les grandes problématiques de l'agglomération. Désormais assisté par la nouvelle Direction du développement durable de la Cub, le C2D a, cette année, mené à bien trois réflexions sur le logement, l'enseignement supérieur et la recherche, la responsabilité sociale des entreprises. Il a engagé deux chantiers sur les thèmes « gouvernance et territoires » et « services de proximité » ainsi qu'une étude pour identifier les dix actions prioritaires de la Charte pour l'environnement.

Une réflexion est en cours sur les évolutions possibles du C2D, notamment pour améliorer la représentation de la société civile.

La Cub a également conclu un marché pour la mise en sécurité environnementale de l'ancienne décharge de Labarde. Enfin, la Cub a institué le principe d'une délégation

## une agglomération durable



Débat public sur le développement durable

de service public pour la construction et l'exploitation de la plateforme de compostage de « la grande jaugue » ainsi que l'exploitation et l'éventuelle adaptation du site actuel de « Touban » à Saint-Médard-en-Jalles.

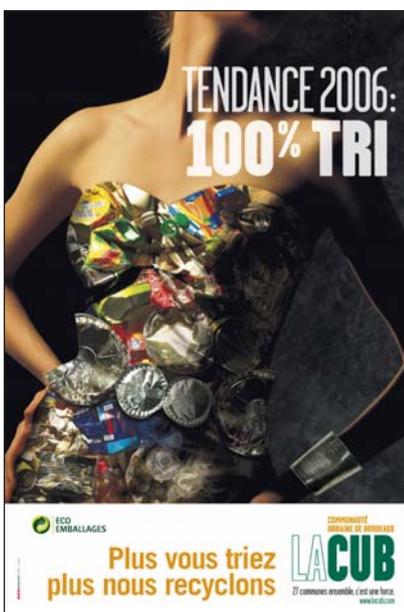
### Des déchets toujours mieux valorisés

40 ans après l'expérimentation de la collecte sélective du verre, les administrés de la Communauté urbaine de Bordeaux réalisent l'un des meilleurs scores français : plus de 90% des déchets triés sont valorisés.

La sensibilisation intensive du public, l'extension de la collecte sélective en porte-à-porte qui couvre 55,2% de la population, et la réorganisation d'ensemble du réseau des 15 centres de

recyclage qui mobilisera 10 M€ d'ici 2015 ont encore permis d'améliorer les résultats de la collecte. Le tonnage de la collecte sélective a cru de 7,95% (40 436 t) et celui de la collecte des ordures ménagères résiduelles s'est réduit de 4,58% (218 966 t). On note également une hausse de la taxe de récupération et de recyclage des ordures ménagères.

Le volume global des déchets valorisés a augmenté de 2,12% avec des résultats contrastés selon les filières. La valorisation matière, qui obtient les meilleures progressions, devrait se renforcer avec l'extension du dispositif de communication de terrain et le nouveau plan de valorisation des déchets verts auquel 6,8 M€ seront consacrés. La valorisation énergétique a, pour sa part, connu un recul de 10,72% (215 000 t) dû à la fermeture partielle pour mise aux normes de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Cenon. Après 6 mois de travaux, l'usine a rouvert ses portes en juillet.



- 1 499 000 dépôts en centres de recyclage
- 11 377 refus de tri signalés dont 77,6% traités
- 4 160 demandes d'informations au numéro vert
- 90% des déchets triés sont valorisés

### Efficacité énergétique et environnementale : le réseau de chaleur

Le réseau de chaleur des Hauts-de-Garonne allie trois avantages :

- il contribue à la réduction des consommations énergétiques de l'agglomération bordelaise (environ 10 000 tonnes équivalent pétrole par an),
- il évite, par l'incinération, la mise en décharge annuelle de 120 000 tonnes de déchets non recyclables (la moitié des déchets collectés par la Communauté urbaine de Bordeaux) et de 10 000 tonnes de boues d'épuration,
- il fournit à un prix compétitif le chauffage et la fourniture d'eau chaude sanitaire à 12 000 équivalent logements.

Les mesures adoptées en 2006 pour inciter les opérateurs du Grand projet de ville et les bailleurs sociaux à se raccorder au réseau contribueront à l'amélioration de son impact écologique.

**-35% de dépenses annuelles pour un locataire par rapport à l'option tout électrique\***

\* Abonnement + dépenses + petit entretien. Comparaison solution tout électrique (tarif EDF Option heures creuses 9KVA) par rapport au réseau de chaleur aux conditions 2006 et selon le canevas de l'étude SECHAUD.

### La ville sans les nuisances urbaines

Pour lutter contre le bruit, la Communauté urbaine de Bordeaux a mené en 2006 deux chantiers de pose de protections phoniques. Ses équipes ont intégré le comité de pilotage du programme expérimental Réseau ferré de France contre le bruit ferroviaire et poursuivi la cartographie des ambiances sonores de l'agglomération.

Les mesures de la qualité de l'air, préoccupation quotidienne de l'Agence régionale Airaq (Réseau de surveillance de la qualité de l'air en Aquitaine), laissent quant à elles apparaître une nette amélioration (tous polluants confondus) de 26,7% sur l'ensemble des voies analysées avec une moyenne de 30,4% sur les voies empruntées par le tramway.

# l'optimisation des services publics



Parc de stationnement de la Bourse à Bordeaux



Nouvel habillage des bus Tbc

**En charge d'un budget qui, pour la première fois, dépasse le milliard d'euros, la Communauté urbaine de Bordeaux a ouvert en 2005 un vaste chantier de « bonne gouvernance » pour améliorer la performance de son action et optimiser la gestion des fonds publics. Menée dans la concertation, cette démarche mobilise l'ensemble des services et agents de la Cub et engage tous les délégataires des services publics communautaires. Les premiers résultats sont au rendez-vous de l'année 2006.**

### Une organisation d'objectifs

Après la création d'une Inspection générale des services et de l'audit et d'une Direction du développement durable, après la restructuration des directions Action foncière, Achats et marchés, la Direction générale des services a conduit en 2006 deux nouvelles évolutions : la constitution du pôle Développement économique et la restructuration du Centre habitat et politique de la ville.

Placé sous la responsabilité d'un nouveau directeur général adjoint, le premier regroupe quatre directions existantes ou créées : Accueil des entreprises, Projets économiques, Coopérations territoriales et attractivité internationale, Marché et abattoirs.

Désormais en charge de la programmation triennale des logements sociaux, le second a mené à bien la consultation des bailleurs et des 27 communes, préalable indispensable à la mise en œuvre de la nouvelle politique communautaire de logement social.

- -25,5% des frais de déplacements des délégations
- + 17,5% de repas dans les restaurants communautaires
- -6,61% sur le prix de revient du plateau repas

### La gestion dynamique des ressources humaines

Chargée d'accompagner cette évolution dans le dialogue social, la Direction des ressources humaines, elle-même restructurée, a soumis tous les projets impactant l'organisation des services et/ou les agents aux instances régulières de concertation. 45 rencontres bilatérales ou multilatérales ont été organisées avec les représentants du personnel.

Une nouvelle politique de gestion des ressources humaines a été engagée autour de deux projets clés : le développement d'un management de

proximité et la professionnalisation de la gestion des emplois et des compétences. Le premier est au cœur du projet « Rhéseau » de déconcentration, au plus près du terrain, de toutes les missions fondamentales des ressources humaines : information statutaire, situation individuelle, congés... Le second projet de cette nouvelle politique a été confié au département Gestion prospective des compétences et parcours professionnels, dont la mission a été redéfinie.

- 2531 agents communautaires
- 158 recrutements de croissance et de remplacement
- 2254 formations individuelles
- refonte du régime indemnitaire des catégories C et B

## L'optimisation des services publics



Impression de données géoréférencées

### Méthode et évaluation, clés de la performance

Autre direction particulièrement mobilisée par l'amélioration du fonctionnement interne de la Cub, la Mission évaluation prospective et qualité conseil (MISEPC) est intervenue, en liaison avec la Direction de l'utilisation des aides publiques et des études fiscales et financières, sur plusieurs dossiers essentiels.

18 démarches Qualité ont été accompagnées, en particulier l'action marchés publics visant la certification ISO 9001/2000 : 58 réunions de travail

transversales aux services de la Cub ont permis d'élaborer un référentiel cible et d'identifier les améliorations à mettre en œuvre dès 2007. Le programme pluriannuel d'évaluation des politiques communautaires 2005-2007 s'est poursuivi dans les secteurs de la voirie et de la politique foncière. Des indicateurs de mesure d'activité et de performance ont été instaurés dans plusieurs services.

Enfin, les 26 observations du rapport de la Chambre régionale des comptes ont donné lieu à l'engagement d'actions correctives dont 14 se poursuivent en 2007. Ce rapport fait suite à un audit réalisé sur la période 1998-2002.

### L'informatique, outil de productivité

Parallèlement, la Communauté urbaine de Bordeaux a continué le déploiement des outils informatiques.

Pérennisé dans le cadre de la démarche GSP (Gestion et suivi de projets) initiée en 2005, l'outil informatique s'est développé dans les directions

fonctionnelles autour de nouveaux logiciels contribuant à améliorer la gestion des données et à réduire les délais de réponse.

La création de l'Intranet d'agglomération Cubetcities dont l'enrichissement se poursuit en 2007, se traduit déjà par un meilleur partage de l'information et une plus grande coordination entre tous les acteurs de la Cub et des communes, élus et/ou agents.

L'outil de travail collaboratif Cubetcities favorise le partage des connaissances et l'optimisation des traitements des demandes.

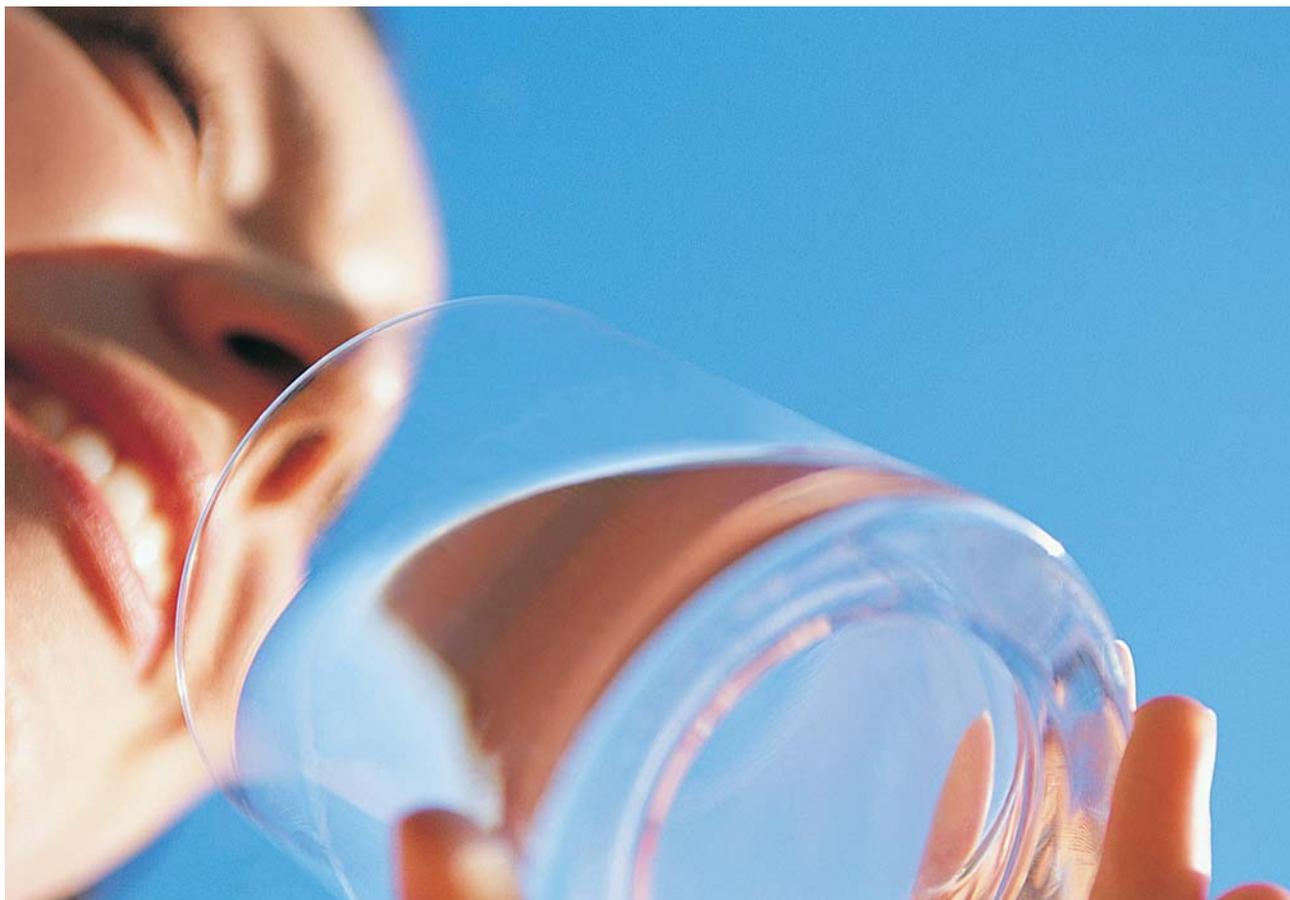
Outre les gains notables de productivité, cette modernisation génère une réduction importante de la consommation de papier, en phase avec la démarche développement durable.

• 315 plans topographiques réalisés en 2006

• 100 consultations mensuelles de l'Intranet documentaire



	Visible	Info
Cartographie CUB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan général	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan parcellaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthophotographie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



### Des services au public de plus en plus performants

L'exigence de performance et de rigueur de gestion qui s'impose aux services internes de la Communauté urbaine de Bordeaux s'applique aussi aux délégataires de ses services publics. Poursuivant sa mission de contrôle engagée en 2005, l'Inspection générale des services et de l'audit a, en 2006, remis à plat les contrats du réseau Tbc, de l'eau et des parcs de stationnement. Ce travail a conduit le Conseil de communauté à renégocier les contrats.

Plus favorables à la collectivité qui retrouve une plus grande maîtrise de ses services, les avenants négociés préservent au mieux les intérêts des usagers.

#### • Les transports en commun

À l'issue des négociations, la Cub et Veolia Transport ont convenu d'un nouveau mode de calcul des gains de productivité qui a conduit à rembourser à la Cub 44 225 € (soit 50% des gains de productivité 2001-2003).

Le délégataire a aussi accepté une réduction de moitié de la pénalité pour non-livraison de bus ainsi que le traitement des provisions en fin de contrat (le 31/12/2008). Le nouveau contrat, plus équilibré et mieux analysé, permet d'envisager au terme de la délégation, un mode de gestion du réseau plus performant.

#### • L'eau potable

Un protocole d'accord relatif à la révision quinquennale du traité de concession de l'eau a été conclu le 17 novembre. Ce protocole, qui constitue la base de rédaction du nouvel avenant au traité de concession du service de l'eau 2006-2021, aboutit à un engagement supplémentaire de la Lyonnaise des Eaux France de 300 M€. Il garantit ainsi la satisfaction des quatre exigences fixées par la Cub pour le service de l'eau : environnementale (préservation de la ressource et maîtrise des consommations), sociale (baisse du prix de l'eau de 10% sur les 50 premiers m<sup>3</sup> consommés), technique (performance et qualité du réseau - changement des

canalisations en plomb, par exemple -) et méthodologique (nouvel encadrement du contrat, contrôle renforcé, transparence accrue...).

#### • Les parcs de stationnement

Après négociation avec BP 3000, gestionnaire de quatre parcs de stationnement, un avenant au contrat a été adopté en décembre.

Il met fin au différend entre les deux parties avec des modalités financières satisfaisantes pour la Cub et intègre des dispositions pour améliorer le service aux usagers (récupération de 100 places sur le parking Jean Jaurès, construction du parc place André Meunier, modification de la grille tarifaire).

Enfin, les parcs de stationnement proposent des tarifs spéciaux aux résidents.

**3 contrats  
de délégation  
de service public révisés**

# 27 communes pour un territoire



## 27 communes pour un territoire

La réalisation du projet d'agglomération passe par un partenariat étroit entre la Communauté urbaine de Bordeaux et les 27 communes de son territoire. Misant sur la complémentarité de leurs projets et de leurs moyens d'action réglementaires et financiers, les collectivités ont conduit cette année de nombreux chantiers qui contribuent à façonner le paysage et la dynamique des communes, et à assurer le développement équilibré de l'agglomération. La politique de rapprochement initiée par la Cub en 2005 s'est développée tout au long de l'année, offrant aux partenaires de nouveaux moyens d'information, d'échanges et de concertation.



### Aménageurs d'agglomération

Au service d'une agglomération solidaire et durable, la Communauté urbaine de Bordeaux conduit sur l'ensemble de son territoire des opérations d'aménagement dont l'enjeu dépasse les frontières et les moyens des communes. En 2006, 25 M€ ont été investis dans 46 opérations en cours sur le territoire de 17 communes (ZAC ou PAE). Chaque opération donne lieu à une concertation préalable avec la commune pour identifier les besoins et les objectifs communaux, notamment en terme de logement – les communes étant compétentes dans la gestion des droits à construire sur leur territoire –, d'équipements publics et de développement économique.

En 2006 également, une soixantaine d'opérations (20,8 M€) ont été achevées, poursuivies ou lancées dans le cadre du programme « Voirie d'intérêt communautaire » adopté par la Cub en concertation avec les communes pour la période 2003-2007. 42,6 M€ ont en outre été consacrés à l'entretien et à la gestion des 2410 km de voies que compte

le domaine public routier de l'agglomération. Pour le logement social, chantier prioritaire s'il en est, la Communauté urbaine de Bordeaux a souhaité associer très étroitement les communes à la révision du Programme local de l'habitat pour parvenir à des objectifs réalistes et partagés.

### Implantations locales et dynamique métropolitaine

Dans le secteur économique, la Communauté urbaine de Bordeaux, aménageur d'espaces d'accueil et d'équipements intercommunaux, apporte un soutien personnalisé aux projets communaux présentant un intérêt pour l'agglomération. Elle a traité en 2006 trois dossiers majeurs :

- La Cub a cédé un terrain de 15 000 m<sup>2</sup> et attribué une subvention d'équipement de 100 000 € pour le projet d'implantation d'un centre de gestion Écureuil assurances à Mérignac. D'un montant global de 7 M€, il devrait conduire à la création de 110 emplois en 3 ans et 200 à terme.

- Elle a financé l'étude de faisabilité d'un projet de création de structures d'hébergement pour les créateurs d'entreprises à Blanquefort. Ce projet devrait contribuer à renforcer le rôle moteur de cette commune qui regroupe déjà quelques 7 700 emplois et 160 entreprises.
- Enfin, elle a soutenu le financement de l'étude préalable au projet intercommunal « Front de rocade » porté par Eysines et le Haillan.

### TPU : renforcement de la solidarité intercommunale

La mise en place depuis 2001 du régime fiscal de la Taxe professionnelle unique amplifie la fonction de redistribution de la Communauté urbaine :

- 54,4 M€ ont été versés par la Cub à certaines communes au titre des attributions de compensation, et 14,4 M€ versés par certaines communes à la Cub d'où une charge nette pour la Cub de 39,9 M€,
- 25 M€ ont été mandatés au titre de la dotation de solidarité communautaire (+15% par rapport à 2005),
- 7 M€ ont été versés au Fonds départemental de péréquation de la Taxe professionnelle (FDTPP).

• 86,7 M€ de dépenses dites de redistribution en 2006 (83,3 M€ en 2005)

• Redevance spéciale : dotation moyenne par habitant de 36,89€ contre 26,53€ en moyenne dans les 14 communautés urbaines de France

## 27 communes pour un territoire

### Nouveaux outils pour un meilleur travail d'équipe

Face à la complexité des dossiers et pour donner la plus grande efficacité à l'action publique, la Communauté urbaine de Bordeaux privilégie la coopération sous toutes ses formes. Outre le dialogue engagé depuis 2005 entre le président de la Cub et les maires des communes, des groupes de travail ad hoc sont constitués pour réunir autour d'élus et d'agents communaux et communautaires, les partenaires concernés.

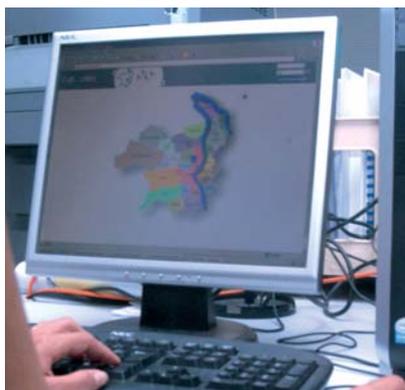
En 2006, deux nouveaux groupes de réflexion et de coordination ont été créés :

- Club Eco qui réunit au niveau de l'agglomération, les responsables du développement économique des communes,
- un groupe pilote qui rassemble les services de la Cub, ceux de la commune de Bassens et les services fiscaux de la Gironde autour du thème des fiscalités communales et communautaires.

Des groupes de formation sont également instaurés pour répondre à un besoin spécifique des communes, comme ce fut le cas en 2006 autour de la mise en œuvre du PLU.

### Cubecités : l'Intranet prend son envol

Pour mieux informer les 27 communes et donner aux élus et aux agents communautaires et communaux des outils de dialogue et de coordination, la Communauté urbaine de Bordeaux a créé Cubecités, réseau Intranet d'agglomération. Initié en 2005 à la demande de plusieurs communes, cet outil poursuit son déploiement avec,



pour chaque nouvelle installation, un accompagnement spécifique. Le contenu de Cubecités a été considérablement enrichi. Cinq rubriques étaient opérationnelles fin 2006 :

- l'annuaire des élus et des agents (mairies et Cub),
- la vie des assemblées qui informe les élus des travaux et décisions des instances de la Cub,
- la Maison du PLU et la Maison de l'environnement, espaces de travail et d'échanges thématiques,
- le SIG, Système d'information géographique de la Cub,
- les actualités générales.

D'autres rubriques seront mises en ligne en 2007.

### Les dépenses de voirie 2006

Responsable de la maintenance et de l'entretien des 2 400 km de voirie du domaine public routier de l'agglomération, la Cub a investi 20,8 M€ dans les travaux de voirie d'intérêt communautaire. Elle a par ailleurs mandaté 7,1 M€ pour les voies urbaines d'agglomération et l'enveloppe communale de voirie a atteint les 17,4 M€.

### Répartition par commune des dépenses de voirie mandatées

Ambarès-et-Lagrave	800 270€
Ambès	87 218€
Artigues-près-Bordeaux	89 073€
Bassens	255 865€
Bègles	751 830€
Blanquefort	851 910€
Bordeaux	446 645€
Bouliac	249 535€
Le Bouscat	1 036 088€
Bruges	370 122€
Carbon-Blanc	152 013€
Cenon	625 072€
Eysines	1 224 417€
Floirac	467 068€
Gradignan	1 104 487€
Le Haillan	562 972€
Lormont	695 657€
Mérignac	1 688 662€
Parempuyre	879 981€
Pessac	1 820 592€
Saint-Aubin-de-Médoc	415 510€
Saint-Louis-de-Montferrand	166 560€
Saint-Médard-en-Jalles	1 327 807€
Saint-Vincent-de-Paul	125 518€
Le Taillan-Médoc	491 392€
Talence	401 673€
Villenave-d'Ornon	1 021 249€
Non localisable géographiquement	3 506 308€
<b>Total</b>	<b>21 615 494€</b>

### Répartition des travaux de voirie d'intérêt communautaire

Ambarès-et-Lagrave	1,345 M€
Ambès	0,824 M€
Artigues-près-Bordeaux	0,881 M€
Bassens	1,089 M€
Bègles	0,082 M€
Blanquefort	0,546 M€
Bordeaux	2,455 M€
Le Bouscat	0,047 M€
Bruges	0,202 M€
Carbon-Blanc	0,237 M€
Cenon	0,174 M€
Eysines	0,435 M€
Floirac	1,446 M€
Gradignan	0,250 M€
Le Haillan	0,013 M€
Lormont	0,657 M€
Mérignac	1,994 M€
Parempuyre	1,215 M€
Pessac	2,002 M€
Saint-Aubin-de-Médoc	0,001 M€
Saint-Louis-de-Montferrand	0,776 M€
Saint-Médard-en-Jalles	1,992 M€
Le Taillan-Médoc	1,128 M€
Talence	0,064 M€
Villenave-d'Ornon	0,561 M€
Opérations non localisées	0,361 M€
<b>Total</b>	<b>20,792 M€</b>





Installations spécialisées et zone industrielle à Bassens

### Projet presqu'île d'Ambès : la dynamique de la méthode

Identifiée au sein du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) comme un territoire d'intérêt économique de l'agglomération, la presqu'île d'Ambès en est l'une des pièces maîtresses. Elle comprend les communes d'Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bassens, Carbon-Blanc, Lormont, Saint-Louis-de-Montferrand et Saint-Vincent-de-Paul.

À lui seul, ce territoire représente 5000 emplois et le produit annuel de la Taxe professionnelle par habitant y est 2,5 fois plus élevé que la moyenne communautaire (1 100 €/440 €).



Zone industrialo-portuaire chimique et pétrochimique à Ambès

Ses réserves foncières, plusieurs centaines d'hectares, et la tri-modalité de ses accès (fermé, fluvial et routier) ne sont pas les moindres de ses atouts. Se saisissant de ce dossier en 2005, la Cub a entrepris de doter la Presqu'île d'Ambès d'un projet territorial visant à assurer un développement économique et humain dans une logique de développement durable. Face à l'ampleur et à la complexité de ce dossier, elle a adopté une démarche méthodique. Fondée sur la mobilisation transversale des services de la Cub et la participation de tous les acteurs locaux, publics et privés, elle poursuit un double objectif :

- garantir, par le rassemblement des compétences techniques et politiques, la transversalité de la réflexion et inscrire ce projet dans une vision multi-thématique et équilibrée du développement territorial,
- s'assurer d'une mise en œuvre efficace du futur projet par l'engagement de toutes les énergies sur un intérêt commun bien compris et partagé par tous.

Nommé en septembre 2005, le chargé de mission « Projet Presqu'île »

a établi en 2006 le diagnostic du territoire et élaboré une méthode de travail. Ces deux outils ont été approuvés début 2007 par le comité de pilotage du projet.

Quatre groupes de travail thématiques ont été créés :

- valorisation du patrimoine paysager et naturel,
- accessibilité,
- développement industrialo-portuaire,
- développement urbain.

À terme le « Projet Presqu'île » se traduira par :

- un plan d'actions élaboré en partenariat avec l'État, la Région, le Département, la Cub, le Port autonome de Bordeaux et les communes concernées,
- un contrat territorial de mise en œuvre par les maîtres d'ouvrage.



L'estuaire de la Gironde à Ambès

# la carte du partenariat



## la carte du partenariat

**Face aux défis du développement durable et de la mondialisation, la Communauté urbaine de Bordeaux joue la carte de la coordination.**

**S'affranchissant des frontières entre les territoires de compétences des collectivités territoriales, elle contribue à la cohérence des politiques publiques.**

**Fermement décidée à hisser l'agglomération bordelaise parmi les vingt grandes métropoles d'envergure européenne, elle soutient le développement et la promotion des atouts de son territoire.**

### Tous unis pour le logement social

Devant l'ampleur de la crise du logement, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est rapprochée du Conseil général de la Gironde pour coordonner leurs actions et parvenir à l'efficacité maximale. Préparées en coopération, les deux conventions de délégation des aides à la pierre conclues avec l'État le 1<sup>er</sup> janvier leur permettent ainsi de jouer la complémentarité des politiques, des objectifs et des moyens financiers. Un Programme social thématique a par ailleurs été conclu en faveur de l'aide au logement des personnes défavorisées. Dès 2007, la Cub et la Région signeront une convention de financement pour la construction du logement social étudiant.

**13 conventions de partenariat avec l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU)**

### L'énergie de tous les talents

La même volonté d'inscrire l'action publique dans le cercle vertueux de la dynamique partenariale a présidé en 2006 au projet communautaire de création d'une Agence locale de l'énergie (ALE). Cette structure, chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la politique énergétique de la Communauté urbaine de Bordeaux, associe financièrement la Cub, le Conseil général de la Gironde, le Conseil régional d'Aquitaine, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et l'Europe.

### Développer les transports... en commun

Dans le domaine des transports, le partenariat entre la Cub et les autres organisateurs de réseaux (communes, Conseil général, Conseil régional, SNCF) et Réseau ferré de France, est le fer de lance du projet d'intermodalité du réseau Tbc. Facteur essentiel de l'attractivité grandissante des transports en commun, cette intermodalité apporte une réponse pertinente à la demande des usagers — une bonne desserte du territoire et des correspondances rapides et simples — contribuant ainsi à l'abandon progressif de la voiture et à l'évolution des comportements.

En 2006, l'intermodalité du réseau Tbc a été renforcée par :

- l'amélioration de la billettique qui permet de combiner les trajets effectués sur les réseaux de la Cub et du département,
- la restructuration du réseau de bus de la Cub, préparée en partenariat avec les communes, autour de l'extension du tramway.

En 2007, la mise en service des pôles train-tram réalisés par Réseau ferré de France à Pessac-centre (liaison Bordeaux-Arcachon), Cenon Pont rouge (liaison depuis Libourne et Saint-André-de-Cubzac) et, en 2009 Mérignac-Arlac (liaison avec le Médoc) fera gagner de précieuses minutes aux usagers du TER.

La Communauté urbaine de Bordeaux s'est aussi mobilisée auprès de tous les élus du département et de la région pour défendre la réalisation de la Ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux, projet qui mettra la capitale aquitaine à 2h de Paris en 2016. Elle a par ailleurs poursuivi, avec Réseau ferré de France, le chantier du pôle

intermodal de Bordeaux Saint-Jean qui entrera en service en 2009. Futur point d'échange entre le TGV, le TER, et le réseau Tbc, ce pôle contribuera à faire sauter le « bouchon de Bordeaux », point d'encombrement ferroviaire qui limite les échanges européens Nord/Sud.



Pôle intermodal de Pessac (image de synthèse)

## la carte du partenariat



Pôle d'échange gare Saint-Jean à Bordeaux (image de synthèse)

### Une métropole sur la carte du monde

À l'échelle internationale, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est mobilisée pour soutenir l'expansion des quatre pôles de compétitivité sélectionnés en Aquitaine. Intégrant leurs instances de gouvernance, elle a organisé une politique d'échanges d'expériences et d'analyses comparatives sur leurs domaines d'excellence et accru son aide financière à la SEMLR Route des lasers.

Elle a, par ailleurs, poursuivi sa politique d'exportation de ses technologies innovantes. Son dispositif de régulation du trafic routier, Gertrude, a remporté l'appel d'offres de la ville de Morelia au Mexique. Adopté par 22 villes au monde, il gère directement 2400 carrefours dans 22 villes. Autre victoire de l'année 2006, tant en terme d'image que de finances, l'accord conclu avec Innorail, filiale d'Alstom, qui permet à la Cub de toucher des royalties sur les systèmes d'alimentation par le sol du tramway (APS) réalisés en France et à l'étranger.

À l'échelle de l'Union européenne, la Communauté urbaine de Bordeaux a participé en 2006 à la consultation publique organisée par l'État et la Région sur le nouveau Programme opérationnel régional (POR) qui détermine l'orientation des demandes de subventions.

Poursuivant sa politique volontariste de contractualisation, elle a déposé quatre dossiers de demandes de subventions de fonds FEDER. Deux ont déjà obtenu une réponse positive : le pôle intermodal de Pessac-centre subventionné à hauteur de 1,3 M€ et le pôle intermodal de Bordeaux Saint-Jean (4,5 M€ sollicités).

• 24 dossiers subventionnés par l'UE en 2000-2006

• 12 délégations françaises et étrangères reçues

### Solidarité sans frontières pour le développement durable

Le développement durable est au cœur de sa politique de coopération décentralisée avec le Venezuela. Dans le cadre de l'accord conclu pour la période 2005-2009 avec quatre villes vénézuéliennes, le ministre chilien des transports est ainsi venu découvrir le tramway et plusieurs rencontres de délégations ont été organisées autour des thèmes de l'adduction et la distribution d'eau, de l'élaboration d'un document de planification urbaine ou du développement d'une ville durable.



Grâce à la subvention européenne obtenue en 2006, le réseau des villes franco-vénézuéliennes devrait encore se renforcer.

4 partenariats de coopération décentralisée



Gertrude : régulation du trafic routier

## la carte du partenariat

### L'échange des expériences urbaines

La Communauté urbaine de Bordeaux multiplie également les échanges d'expériences au sein du réseau de l'agglomération bordelaise comme avec les autres villes de France :

- En novembre, pour la première fois, tous les acteurs de terrain intervenant dans le domaine de l'emploi (Services emploi des communes, Plans locaux pour l'insertion et l'emploi, ANPE, missions locales, Antennes Gironde, Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification) se sont réunis pour constituer un réseau « clauses sociales ». Objectif : favoriser l'échange des informations et des bonnes pratiques ainsi que les retours d'expériences.

- Six rencontres ont également eu lieu au sein de l'Association des communautés urbaines de France (ACUF) autour du thème « planification et territoires » et divers échanges thématiques ont été organisés avec le Grand Lyon.

- Adhésion de la Cub au Club des villes cyclables, afin de bénéficier d'informations et d'expériences utiles pour le développement et la promotion de l'usage des deux roues. La Cub compte aujourd'hui 700 km d'itinéraires cyclables.



### Une capitale dans sa région

En Aquitaine, l'agglomération bordelaise occupe naturellement une place particulière. Capitale régionale, elle dynamise et oriente le développement aquitain en coordination avec les autres territoires de la région. La Communauté urbaine de Bordeaux, qui entretient des relations suivies avec les collectivités territoriales de l'Aire métropolitaine (Arcachon, Libourne, Langon, Blaye) et celles du réseau des agglomérations d'Aquitaine, associe systématiquement ces territoires dès qu'un projet l'exige.

A l'échelle départementale, en 2006, plusieurs chantiers ont ainsi été menés avec le Conseil général pour coordonner les politiques d'attribution des aides à la pierre, créer une billettique partagée pour les réseaux de transports en commun et préparer le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2007 de 103 km de routes départementales. À l'échelle régionale, la Cub a participé aux 20 conférences de suivi du Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire et contribué à la préparation du Contrat de plan État/Région 2007-2013.

### Le Grand projet de ville : la concertation gage de réussite

Élaboré en 2001 dans le cadre de la Loi d'orientation pour le développement durable du territoire de 1999, le Grand projet de ville des Hauts-de-Garonne couvre quatre communes de l'agglomération bordelaise : Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

66 000 habitants sont concernés par ce vaste chantier de réinsertion de la rive droite dans la dynamique de développement de l'agglomération. Tous les acteurs de l'aménagement urbain sont parties prenantes à la convention GPV : l'Agence nationale pour le renouvellement urbain, les collectivités locales, la Caisse des dépôts et consignations, les opérateurs, les bailleurs sociaux, le Fonds d'action sociale d'Aquitaine...

La synergie ainsi développée est le meilleur atout de ce projet, aujourd'hui l'un des plus aboutis de France avec :

- une Zone franche urbaine,
- 13 quartiers en renouvellement urbain,
- la reconstruction de 5314 logements et la démolition de 2535 autres,
- un réseau de chaleur durable en développement,
- une ligne de tramway, deux projets de ponts, une gare intermodale train-tram à Cenon Pont rouge,
- des équipements à vocation culturelle, éducative ou sportive,
- la mise en valeur de la diversité de la richesse culturelle, historique et paysagère,
- un plan de lutte contre les discriminations.

**600 M€  
seront investis  
dans ce grand chantier  
décennal**

### Plan du GPV



# le compte administratif 2006

## 2006, une année record en matière d'investissement

Le compte administratif 2006 retrace les comptes de la cinquième année de la mandature et du sixième exercice sous le régime fiscal de la TPU. Ce document traduit dans les chiffres les actions menées par la Communauté urbaine dans ses divers domaines de compétence, tout en veillant à préserver sa situation financière, actions décrites dans la première partie du présent rapport d'activités. Le compte administratif se caractérise par :

### Un volume de recettes et de dépenses le plus élevé de la mandature

En 2006, la Communauté urbaine confirme une fois de plus son rôle d'acteur économique de tout premier plan au service du développement local et du soutien de l'emploi.

Les recettes et dépenses réelles culminent à un niveau jamais atteint avec un montant de dépenses de 1 223 229 394,40 € et un montant de recettes de 1 335 575 653,09 € permettant de dégager :

- un résultat de clôture de 212 346 258,69 € en diminution de 2 714 578,54 € par rapport à celui de 2005 (215 060 837,23 €),

- et un résultat net, après prise en compte des restes à réaliser, de 113 183 262,72 € pour 96 143 460,62 € en 2005.

Hors résultats antérieurs (88 189 653,71 €) et recettes affectées aux dépenses de redistribution (86 702 480,71 €), les « recettes nettes » s'élèvent à 1 160 683 518,67 €. Elles sont en augmentation de 16,92 % par rapport à celles de 2005 (992 728 832,41 €).

Hors résultats antérieurs (79 106 408,80 €) et dépenses de redistribution (86 702 480,71 €) les « dépenses nettes » s'élèvent à 957 420 504,89 €. Elles augmentent de 17,51 % par rapport à celles de 2005 (814 777 811,42 €).

### Des recettes de fonctionnement également très élevées

Les seules recettes nettes de fonctionnement s'établissent à 821 834 234,54 €. Elles progressent de 2,59 % et hors flux de redistribution (86 702 480,71 €) de 2,44 % (735 131 753,83 €), situation moins favorable qu'entre 2005 et 2004 où les évolutions avaient été respectivement de 6,26 % et de 7,17 %.

En 2006, le produit de la Taxe professionnelle (307 904 977 €) évolue de 1,64 % par rapport au produit perçu en 2005 (302 946 660 €), le produit 2006 comprenant un montant de rôles supplémentaires de 5 450 934 € contre 12 488 088 € en 2005.

Hors rôles supplémentaires, l'évolution du produit de la TP est de 4,30 % entre 2006 (302 454 043 €) et 2005 (290 458 572 €) pour 4,88 % entre 2005 et 2004.

Pour la troisième année consécutive, l'évolution des bases de TP est bien plus favorable que celle enregistrée dans l'ensemble des communautés urbaines (+2,3 % en 2006, +2,0 % en 2005). Elle est également supérieure à celle observée sur l'ensemble du territoire national (+3,1 % en 2006 pour +2,1 % en 2005)

En 2006, la part de la Taxe professionnelle (307 904 977 €) continue de diminuer dans les produits de fonctionnement (821 834 234,54 €) pour en représenter 37,47 % contre 37,82 % en 2005, la moyenne des communautés urbaines s'établissant en 2006 à 33,44 %. Il est de même pour les dotations de l'État (Dotation globale de financement + Dotation globale de décentralisation + compensations fiscales) (24,51 % pour 25,05 % en 2005) en raison de leur faible évolution (0,36 % en 2006 pour 2,04 % en 2005) du fait notamment de l'indexation de la DGF des Communautés urbaines maintes fois dénoncée par l'Association des communautés urbaines de France et de la réduction continue de la Dotation de compensation de la Taxe professionnelle.

Le produit de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (62 887 431 € en 2006 pour 60 237 982 € en 2005, 7,65 % des produits de fonctionnement pour 7,52 % en 2005) progresse à taux constants de 4,40 % pour 3,02 % en 2005, progression moindre toutefois que l'évolution moyenne observée au niveau des communautés urbaines en 2006 (+4,7 %).

En 2006, toutes les communautés urbaines perçoivent cette taxe qui a représenté un montant de 572 M € pour 546 M € en 2005 (source Focus 7 de l'ACUF).

Le produit du Versement transports (115 962 476,28 € en 2006), dont la progression (+8,29 %) tient compte de la majoration du taux, porté de 1,75 à 1,80 % au 1<sup>er</sup> janvier 2006, représente 53,95 % des recettes, en mouvements budgétaires, de la section de fonctionnement du budget annexe transports pour 49,56 % en 2005. À taux constant par rapport à celui de 2005 (1,75 %), le produit évolue de 5,28 % pour 4,08 % en 2005. Pour les treize communautés urbaines qui perçoivent le VT (700 M € en 2006), la progression

s'est avérée encore dynamique en 2006 (+5,09 %) bien que légèrement plus faible qu'en 2005 (+6,1 %) (source base de données de l'ACUF).

### Une année record en matière d'investissement

En 2006, en tenant compte des fonds de concours et subventions d'équipement versés (21 855 204,35 €), les dépenses d'équipement mandatées s'élèvent à 430 250 134,27 € (+47,09 % par rapport à 2005). Le montant atteint en 2005 (292 498 621,42 €), le meilleur résultat atteint jusqu'ici (388 191 272,06 € en 2003), est amélioré de plus de 10 %.

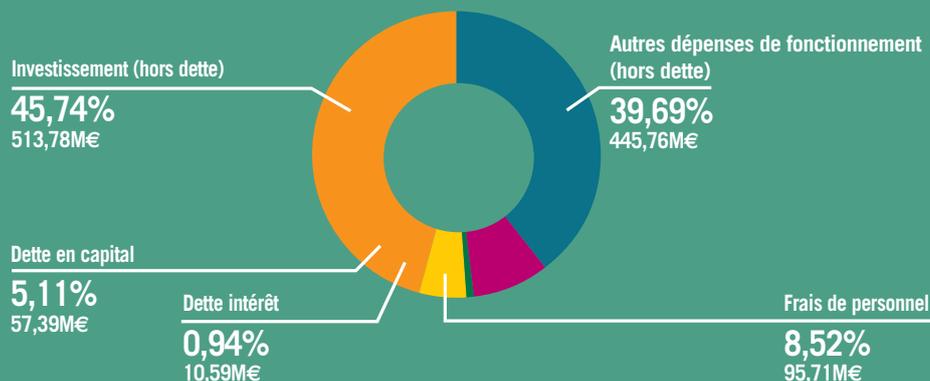
Avec 640,37 € par habitant pour 435,35 € en 2005, la Cub se situe bien au-dessus de la moyenne des investissements des communautés urbaines réalisés en 2006 (421,05 € par habitant).

Hors les sommes mandatées pour la réalisation du tramway au budget transports, les dépenses d'investissement réalisées s'élèvent à 253 357 806,98 € pour 221 944 094,49 € en 2005. Pour la quatrième année consécutive, la Communauté a investi plus de 152 M € au profit de ses autres domaines de compétences. En 2006, elle a même battu le record que constituait, jusqu'à présent, pour les investissements hors tramway, le niveau d'investissement mandaté en 2003 en l'augmentant de plus de 9 %.

Les crédits mandatés dans le domaine des transports, de la voirie, de l'assainissement Eaux usées/Eaux pluviales, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la Ville, du développement économique représentent en 2006, 404 761 963,69 € dans le total des investissements réalisés, soit 94,08 % pour 87,62 % en 2005 (256 280 636,54 €).

Sur les six dernières années, soit de 2001 à 2006, notre établissement a mandaté 2 070 646 718 € d'investissement, soit 345 107 786 € en moyenne sur la période, dont 1 030 386 674 € sur les exercices 2004 et 2006.

## Dépenses - Grandes masses



### Un pourcentage de réalisation des crédits en très nette amélioration

Avec un pourcentage global de consommation des crédits de 57,45%, la Communauté a très sensiblement amélioré son taux de réalisation (près de 12 points de plus que l'exercice précédent).

### La fonction de redistribution du budget communautaire

L'adoption du régime fiscal de la Taxe professionnelle unique a eu pour effet d'amplifier la fonction de redistribution de la Communauté urbaine. En 2006, les dépenses dites « de redistribution » s'élevaient à 86 702 481 € pour 83 397 492 € en 2005.

- 54 450 051,71 € au titre de l'attribution de compensation versée à certaines communes.
- 25 000 000,00 € mandatés aux communes au titre de la Dotation de solidarité communautaire (DSC).
- 7 252 429,00 € prélevés sur le produit de la Taxe professionnelle au profit du FDPTP (Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle).

Le montant d'attribution de compensation versé à la Communauté par certaines communes s'est élevé en 2006 à 14 478 965 € d'où, pour ce poste, une charge nette pour la Communauté de 39 971 087 € et un total net de charges de redistribution de 72 223 516 € pour 68 918 527 € en 2005.

En 2006, la Communauté a fait évoluer de 15% l'enveloppe globale de Dotation de solidarité communautaire (DSC) (25 000 000 €, représentant une dotation moyenne de 36,89 € par habitant).

En 2006, les communautés urbaines ont servi à leurs communes membres un montant global de DSC de 165,186 M€, en évolution de 6,41%, représentant une moyenne par habitant de 26,53€ (source base de données de l'ACUF).

### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement (551 855 685 €) évoluent, en première lecture, de 6,48% par rapport à 2005 (518 270 547 € à périmètre comparable, c'est-à-dire après déduction en 2005 des fonds de concours et subventions d'équipement imputés en section de fonctionnement).

Les dépenses courantes (autres que celles déjà individualisées) progressent, au premier abord, de 9,74% mais après divers retraitements tant sur 2005

que sur 2006, pour les rendre au maximum comparables et apprécier leur évolution véritable, augmentent de 5,18% et hors la croissance des dépenses courantes du service des déchets ménagers et une dépense nouvelle relative à la maintenance de l'Alimentation par le sol (APS) au budget transports, évoluent de 2,86%.

### Un déficit global du réseau Tbc en hausse mais un déficit structurel en baisse

En augmentation de 1,07% pour 2,27% en 2005, le déficit global du réseau Tbc s'élève en 2006 à 92 633 563 € pour 91 654 437 € en 2005.

Ce déficit résulte de la différence entre une contribution forfaitaire (bus + tramway) de 128 015 592 € (+3,71%) et des recettes d'exploitation de 35 382 029 € (+11,32%).

Le déficit structurel, c'est-à-dire hors les effets des incitations tarifaires et des mesures sociales chiffrées à 23 243 209 € s'établit fin 2006 à 69 390 354 € pour 70 765 302 € fin 2005, soit une réduction de 1,94% pour -2,71% fin 2005.

### Des dépenses d'environnement importantes

Avant la mise en place d'un budget annexe dédié, créé au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le service des « déchets ménagers et assimilés » fait ressortir un coût global en mouvements budgétaires (investissement et fonctionnement) de 95 946 986 € et en mouvements réels de 88 300 026 € avec un taux de couverture des charges de fonctionnement en mouvements budgétaires par la TEOM (62 887 431 €) de 69,77%.

### Des dépenses de personnel contenues

Avec une progression, tout budget confondu, de 2,51% en 2006 (pour 3,70% en 2005), les dépenses de personnel (95 713 454,83 €) enregistrent l'évolution la plus faible depuis le début de la présente mandature, inférieure à l'évolution moyenne observée en 2006 dans l'ensemble des communautés urbaines (+3,5%) (source ACUF).

### La contribution au budget du Service départemental incendies et secours (SDIS)

Conformément à la loi, cette contribution (50 573 573,05 €) a suivi en 2006, la variation de l'indice des prix à la consommation (+1,78% pour 2,40% en 2005 et 2,04% en 2004).

La contribution versée par la Cub a représenté un montant par habitant de 75,27 € pour une moyenne au niveau des communautés urbaines de 36,38 € par habitant (source base de données de l'ACUF).

### Des restes à réaliser en diminution pour le deuxième exercice consécutif

Grâce aux efforts déployés pour procéder à un meilleur lissage des grands chantiers et à une meilleure appréciation des crédits de paiement, couplés au très haut niveau d'investissement réalisé, la Communauté urbaine de Bordeaux enregistre pour la deuxième année consécutive une diminution sensible de ses restes à réaliser.

Bien qu'encore élevés (278,7 M€), ces derniers sont en diminution depuis 2005.

Les restes à réaliser de recettes sont composés à près de 90% (184,4 M€) d'emprunts gagés par des lettres ou contrats de réservation de crédits négociés auprès d'établissements financiers.

### Un encours de la dette en hausse

Comme prévu, l'encours de la dette repart à la hausse (474,5 M€ au 31.12.2006 pour 395,2 M€ au 31.12.2005) avec 136,7 M€ d'emprunts souscrits en 2006 (dont 110 M€ pour le tramway) pour 10,6 M€ en 2005.

L'annuité de la dette acquittée en 2006 s'élève à 69,989 M€ pour 73 M€ en 2005 (-6,92%) et les frais financiers (10,6 M€) sont en baisse de 3,15% par rapport à 2005 (10,93 M€).

Le ratio global de capacité de désendettement ressort fin 2006 à 1,76 année pour 1,40 année en 2005, la moyenne des communautés urbaines se situant en 2006 à 4,58 années en 2006.

### Une épargne brute et une épargne nette en diminution

En flux agrégés (Budget principal + Budgets annexes) et à données comparables, l'épargne brute (269 978 549€) et l'épargne nette (212 585 665€) diminuent par rapport à leur niveau de 2005 pour représenter respectivement 32,85% et 25,87% des recettes réelles de fonctionnement (pour 35,30% et 27,55% en 2005).

### Un excédent d'actif en hausse

Toutes sections confondues, le niveau d'excédent d'actif disponible et utilisable au budget supplémentaire 2007 s'élève à 70 574 049 € (pour 66 444 645 € en 2005). Il se répartit à raison de 9 164 222 € en section d'investissement et de 61 409 827 € en section de fonctionnement. Il servira à financer des dépenses nouvelles et à réduire les prévisions de réalisation d'emprunts au budget supplémentaire 2007.

# Budgets consolidés

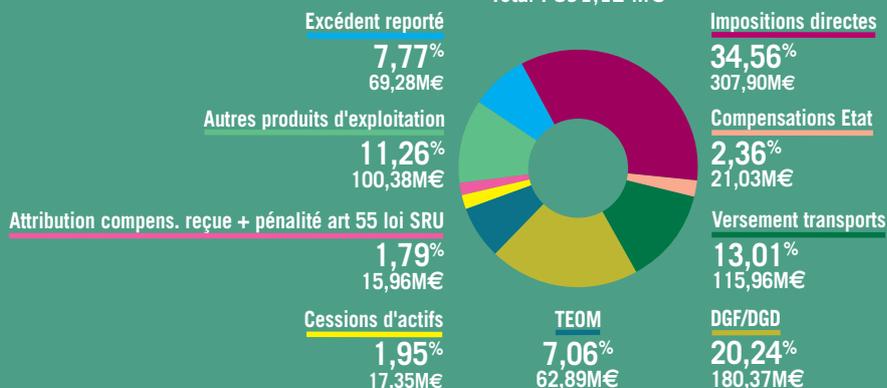
(Budget principal et budgets annexes)

DONNÉES DIFFUSÉES EN EUROS	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>664 955 065,00</b>	<b>692 088 386,74</b>	<b>740 619 620,14</b>	<b>753 868 860,93</b>	<b>801 050 599,61</b>	<b>821 834 234,54</b>
Dont : produits fiscaux	378 552 394,44	394 582 577,88	431 534 335,03	310 611 195,96	326 346 077,29	328 931 429,64
Versement transports	74 230 474,98	77 642 819,97	81 852 384,54	91 130 730,67	107 085 717,40	115 962 476,28
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	48 746 118,11	52 403 911,25	55 731 574,00	58 474 296,00	60 237 982,00	62 887 431,00
Attribution de compensation versée par les communes	15 003 224,14	14 776 580,69	14 494 191,95	14 139 820,00	14 478 965,00	14 478 965,00
Pénalités versées par communes Art. 55 loi SRU (logements sociaux)		419 387,24	1 165 245,27	1 193 849,43	1 425 849,87	1 479 631,00
<b>DÉPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>437 403 508,24</b>	<b>474 846 967,14</b>	<b>503 306 762,33</b>	<b>518 404 971,95</b>	<b>534 576 104,04</b>	<b>541 473 791,57</b>
Dont : personnel	79 748 393,85	82 709 752,17	85 999 325,53	90 036 450,24	93 369 515,76	95 713 454,83
Prix forfaitaire d'exploitation y compris TP Réseau transports	91 075 329,63	101 855 441,00	109 127 669,00	117 258 175,00	119 051 910,08	131 841 344,74
Contribution financière au SDIS	45 277 358,12	46 679 039,27	47 552 747,25	48 524 518,51	49 689 106,95	50 573 573,05
Attribution de compensation versée aux communes	50 177 408,12	52 037 186,09	58 900 908,43	55 700 425,87	54 446 236,62	54 450 051,71
Prélèvement sur TP au profit du FDPTP	11 268 814,72	11 268 815,00	7 924 650,00	6 811 785,00	7 230 890,00	7 252 429,00
Dotations de solidarité communautaire	7 763 313,75	12 039 500,00	15 600 000,00	21 717 105,38	21 720 365,38	25 000 000,00
Subvention d'équipement et fonds de concours	24 895 093,44	26 812 123,12	26 773 730,52	16 631 682,43	27 236 437,74	204 422,90
<b>RÉSULTAT BRUT</b>	<b>227 551 556,76</b>	<b>217 241 419,60</b>	<b>237 312 857,81</b>	<b>235 463 888,98</b>	<b>266 474 495,57</b>	<b>280 360 442,97</b>
Intérêts (avec paiement ICNE en N + 1 compris)	14 706 443,25	14 611 005,18	14 789 527,37	11 989 546,19	10 930 881,17	10 586 316,51
<b>ÉPARGNE BRUTE</b>	<b>212 845 113,51</b>	<b>202 630 414,42</b>	<b>222 523 330,44</b>	<b>223 474 342,79</b>	<b>255 543 614,40</b>	<b>269 774 126,46</b>
Remboursement dette	67 689 434,69	65 340 275,98	64 712 073,04	66 057 276,37	62 105 375,13	57 392 883,46
Indemnités et remboursements sur autofinancement	1 850 155,08			330 811,75		
<b>AUTOFINANCEMENT COURANT</b>	<b>143 305 523,74</b>	<b>137 290 138,44</b>	<b>157 811 257,40</b>	<b>157 086 254,67</b>	<b>193 438 239,27</b>	<b>212 381 243,00</b>
Ressources d'investissement	101 359 680,65	120 148 948,54	149 830 174,81	117 879 360,02	86 253 671,09	219 574 172,52
Dont : emprunts et avances	65 126 674,25	56 217 240,96	66 931 374,61	60 000 000,00	10 637 200,00	136 695 600,00
Dont : emprunts refinançant indemnités	0,00	0,00	1 309 671,71	0,00	0,00	0,00
Dépenses réelles d'investissement (- compte 16)	270 586 633,36	334 568 991,72	364 851 629,84	296 259 821,17	271 729 609,76	434 669 994,06
Dont : dépenses d'équipement (20, 21, 23 et 204 à compter de 2006)	267 084 604,30	333 276 950,58	361 417 541,54	291 006 236,19	265 262 183,68	430 045 711,37
Pr mémoire : dép équip <sup>t</sup> avec subv équip <sup>t</sup> en sect <sup>o</sup> de fonctionnement	291 979 697,74	360 089 073,70	388 191 272,06	307 637 918,62	292 498 621,42	430 250 134,27
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-25 921 428,97</b>	<b>-77 129 904,74</b>	<b>-57 210 197,63</b>	<b>-21 294 206,48</b>	<b>7 962 300,60</b>	<b>-2 714 578,54</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT INITIAL (CORRIGÉ)</b>	<b>388 654 274,41</b>	<b>362 732 845,45</b>	<b>285 602 940,74</b>	<b>228 392 743,11</b>	<b>207 098 536,63</b>	<b>215 060 837,23</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT FINAL</b>	<b>362 732 845,44</b>	<b>285 602 940,71</b>	<b>228 392 743,11</b>	<b>207 098 536,63</b>	<b>215 060 837,23</b>	<b>212 346 258,69</b>
<b>RATIOS</b>						
Épargne brute/produits de fonctionnement	32,01%	29,28%	30,05%	29,64%	31,90%	32,83%
Autofinancement courant/produits de fonctionnement	21,55%	19,84%	21,31%	20,84%	24,15%	25,84%
Annuité de la dette/produits de fonctionnement	12,39%	11,55%	10,73%	10,35%	9,12%	8,27%
<b>EMPRUNTS EXERCICE/DÉPENSES ÉQUIPEMENT</b>	<b>24,38%</b>	<b>16,87%</b>	<b>18,52%</b>	<b>20,62%</b>	<b>4,01%</b>	<b>31,79%</b>
FDR/(charges courantes fonctionnement + annuité dette) en jours	251	185	141	125	127	125
Autofinancement brut/Recettes fonctionnement agrégées	32,01%	29,28%	30,05%	29,64%	31,90%	32,83%
Encours dette au 31/12 de l'ex/Recettes fonctionnement agrégées	69,08%	65,06%	61,35%	59,42%	49,34%	57,74%
Encours dette au 31/12 de l'ex/Épargne brute (années)	2,16	2,22	2,04	2,00	1,55	1,76
Encours dette au 31/12 de l'ex/Épargne brute (années) en ne tenant pas compte des subventions équipement et fonds de concours	1,93	1,96	1,82	1,87	1,40	1,76
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>452 109 951,49</b>	<b>489 457 972,32</b>	<b>518 096 289,70</b>	<b>530 394 518,14</b>	<b>545 506 985,21</b>	<b>552 060 108,08</b>
<b>ENCOURS DE LA DETTE</b>	<b>459 363 580,95</b>	<b>450 241 611,26</b>	<b>454 366 633,23</b>	<b>447 977 823,62</b>	<b>395 221 981,24</b>	<b>474 512 115,29</b>

## Recettes

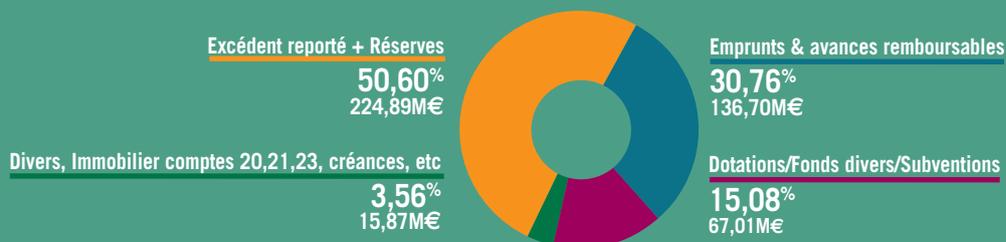
### Fonctionnement

Total : 891,12 M€



### Investissement

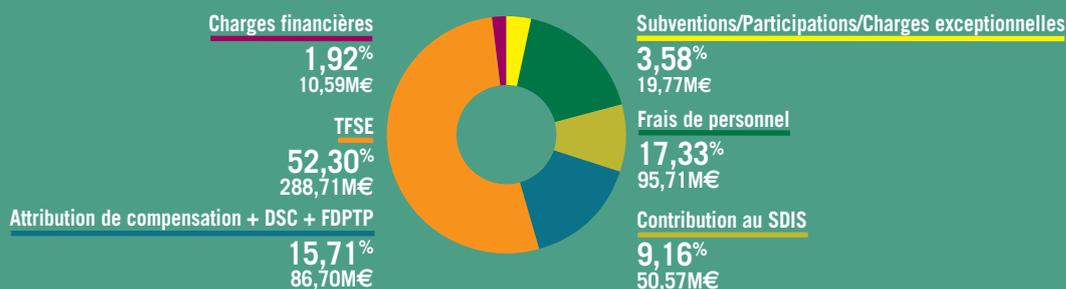
Total : 444,47 M€



## Dépenses

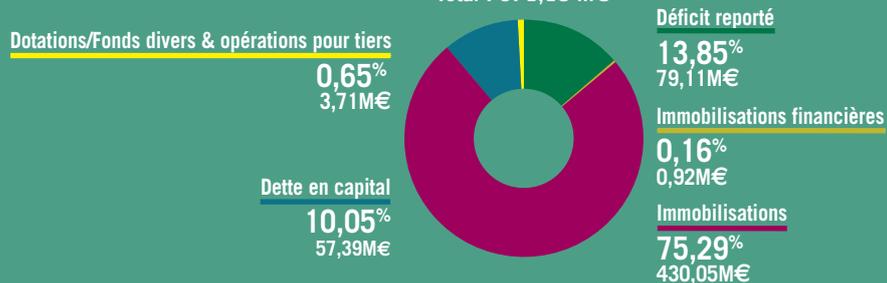
### Fonctionnement

Total : 552,05 M€



### Investissement

Total : 571,18 M€



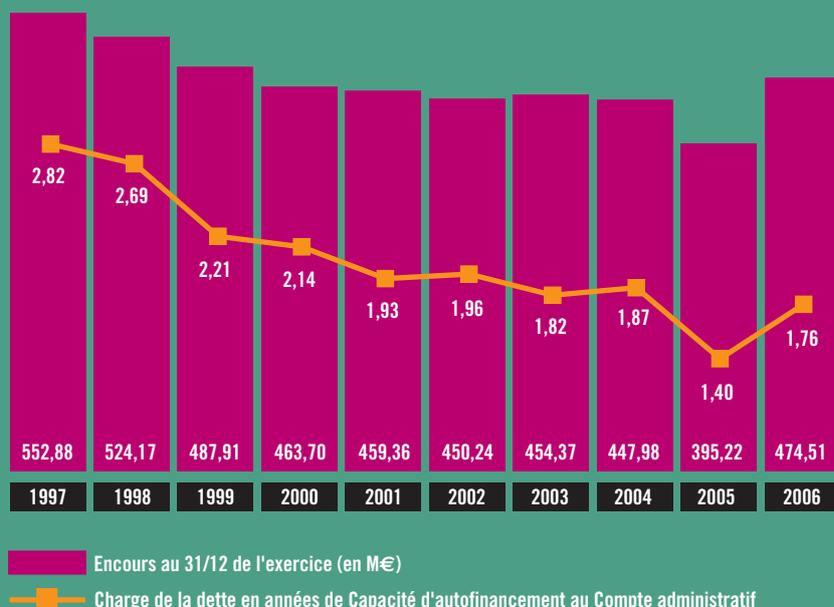
## Données synthétiques de la situation financière

(tout budget confondu - budget principal & budgets annexes)

Articles 13 & 15 de la loi du 6 février 1992 - Décret n° 93-570 du 27 mars 1993

Population : Recensement 1999		671 875	671 875	671 875	Mouvements réels
N° Ratio	Ratios	CA 2004	CA 2005	CA 2006	Observations
1	<b>Service rendu</b> <u>Dépenses réelles de fonctionnement</u> Population	789	812	822	Avec fonds de concours et subv. d'équipement mandatés en sect° de fonctionnement jusqu'en 2005, donc ratio non comparable à partir de 2006.
2	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <u>Produit des impositions directes</u> Population	431	451	458	
3	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <u>Recettes réelles de fonctionnement</u> Population	1 122	1 192	1 223	
4	<b>Effort d'équipement &amp; financement</b> <u>Dépenses d'équipement brut</u> Population	421	386	599	Taux d'équipement - Comptes 21 et 23
5	<b>Charge de la dette</b> <u>Encours de la dette au 31 décembre de l'exercice</u> Population	667	588	706	
6	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <u>Dotations globales de fonctionnement (DGF)</u> Population	256	259	263	
6 bis	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <u>Dotations globales de fonctionnement (DGF)</u> Population DGF (avec résidences secondaires)	254	256	259	
7	<b>Service rendu</b> <u>Dépenses de personnel x 100</u> Dépenses réelles de fonctionnement	16,98%	17,12%	17,34%	
8	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <u>Contributions directes</u> Potentiel fiscal	83,97%	83,29%	80,69%	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal sur la base du potentiel fiscal et population figurant sur fiche DGF année N + 1
9	<b>Recettes de fonctionnement &amp; capacité d'épargne</b> <u>Dépenses réelles fonctionnement + Remboursement annuel dette en capital</u> Recettes réelles de fonctionnement	79,12%	75,85%	74,16%	Hors renégociation de dette en capital
10	<b>Effort d'équipement &amp; financement</b> <u>Dépenses d'équipement brut</u> Recettes réelles de fonctionnement	37,55%	32,41%	48,99%	Taux d'équipement
11	<b>Charge de la dette &amp; marge de manœuvre</b> <u>Encours de la dette au 31 décembre de l'exercice</u> Recettes réelles de fonctionnement	0,59	0,49	0,58	
	<b>Charge de la dette &amp; marge de manœuvre</b> <u>Encours de la dette au 31 décembre de l'exercice</u> Autofinancement brut	1,87	1,40	1,76	Autofinancement brut en ne tenant pas compte des dépenses de fonds de concours et subvention d'équipement mandatés en fonct° jusqu'en 2005

## Encours de la dette et Capacité d'autofinancement



## Evolution des annuités de la dette communautaire



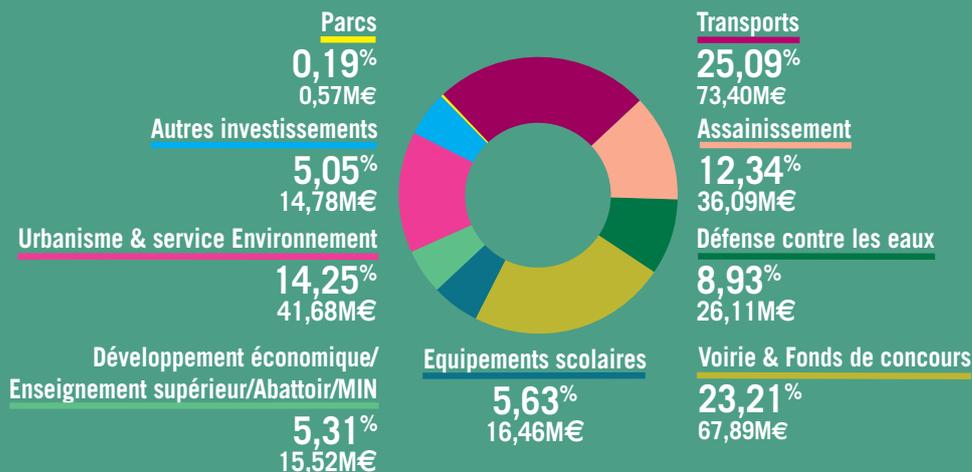
## Dépenses d'équipement mandatées de 2001 à 2006 inclus

DOMAINES D'ACTION (dépenses en euros)	2001	2002	2003	2004	2005	2006	TOTAL
<b>BUDGET PRINCIPAL TTC</b>							
Cimetières	547 275,89	322 889,75	1 238 032,26	365 998,61	717 685,99	429 830,09	3 621 712,59
Développement économique	2 835 450,61	6 178 115,04	4 602 747,00	7 156 531,76	8 016 430,54	5 249 737,50	34 039 012,45
Enseignement	1 054 923,96	6 546 631,45	5 875 743,34	4 369 002,60	7 032 558,61	6 527 567,45	31 406 427,41
Administration générale - moyens	5 903 288,36	6 075 510,88	9 045 145,66	9 068 857,25	8 922 323,34	6 000 080,58	45 015 206,07
Urbanisme et habitat	18 395 432,99	28 962 255,07	30 985 188,90	32 057 421,20	29 535 666,65	29 689 798,30	169 625 763,11
Incendie et secours	537 257,24	313 124,10	311 308,41	110 402,16	505 356,27	415 947,74	2 193 395,92
Halles et marchés	921 553,92	3 849 868,16	490 989,02	2 937 108,68	6 344 524,50	6 636 630,51	21 180 674,79
Ordures ménagères (bâtiments compris)	3 890 667,73	4 453 652,08	3 089 856,56	4 295 924,61	4 316 763,93	5 147 386,56	25 194 251,47
Assainissement pluvial	20 682 557,73	14 841 342,81	18 210 850,11	11 996 676,63	26 014 095,63	19 271 045,52	111 016 568,43
Autres transports (fluviaux, maritimes, aériens)					263 864,02	300 789,96	564 653,98
Transports (aménagement de voirie)	3 768 136,41	2 558 886,74	1 508 931,58	3 733 681,56	4 855 710,81	2 125 439,06	18 550 786,16
Voirie	68 482 939,08	64 096 549,97	74 119 980,56	65 224 426,06	57 678 666,42	71 993 760,15	401 596 322,24
Voirie (bâtiments)	1 500 763,32	327 334,70	1 792 279,94	866 514,60	551 638,26	606 997,74	5 645 528,56
Autres réseaux (réseau métropolitain télécom)	121 782,07	610 737,49	248 690,20	195 890,75	199 133,34	358 953,65	1 735 187,50
Eau et action contre la pollution	0,00	80 094,65	181 250,89	185 516,66	110 246,70	178 655,15	735 764,05
Eau industrielle							
<b>Budget Principal - Total investissements directs</b>	<b>128 642 029,31</b>	<b>139 216 992,89</b>	<b>151 700 994,43</b>	<b>142 563 953,13</b>	<b>155 064 665,01</b>	<b>154 932 619,96</b>	<b>872 121 254,73</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>							
Restaurants administratifs (HT) et régie		1 455 399,50	689 501,41	33 004,51	28 618,46	134 559,93	2 341 083,81
Abattoirs (TTC)	16 843,63	68 247,05	74 194,86	88 094,37	18 927,90	11 819,98	278 127,79
Parcs stationnement (HT et TTC à compter du 01/04/05)	1 258 157,75	5 486 232,80	6 599 169,04	4 289 558,99	565 870,94	1 713 776,59	19 912 766,11
Transports (HT) réseau de bus	15 500 080,61	4 809 124,60	14 999 578,34	1 089 668,35	485 838,37	23 343 979,53	60 228 269,80
Transports (HT) tramway	96 229 828,34	147 633 080,07	155 777 105,87	116 061 660,15	70 469 834,59	176 892 327,29	763 063 836,31
Assainissement (TTC à partir de 1997)	19 190 702,53	28 835 527,45	30 916 931,78	26 668 588,12	36 086 564,63	50 791 566,96	192 489 881,47
Service d'assainissement non collectif (SPANC) (HT)						45 131,27	45 131,27
Crématorium (TTC)	1 080,15	25 123,96	0,00	952,13	374 362,97	52 147,58	453 666,79
Service extérieur Pompes funèbres (HT)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseau de chaleur Hauts-de-Garonne (TTC)	450 782,19	238 307,38	257 518,67	209 877,10	2 097 337,53	280 203,00	3 534 025,87
Eau industrielle	5 795 099,79	5 508 914,88	402 547,14	879,34	70 163,28	196 797,83	11 974 402,26
<b>Budgets annexes - Total investissements directs</b>	<b>138 442 574,99</b>	<b>194 059 957,69</b>	<b>209 716 547,11</b>	<b>148 442 283,06</b>	<b>110 197 518,67</b>	<b>253 462 309,96</b>	<b>1 054 321 191,48</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS DIRECTS</b>	<b>267 084 604,30</b>	<b>333 276 950,58</b>	<b>361 417 541,54</b>	<b>291 006 236,19</b>	<b>265 262 183,68</b>	<b>408 394 929,92</b>	<b>1 926 442 446,21</b>
Développement économique - fonds de concours	3 713 209,24	1 024 234,76	4 049 677,57	617 289,19	1 141 564,50	4 534 744,53	15 080 719,79
Enseignement (fonds de concours lycées, collèges, enseignement supérieur)	4 336 381,41	4 136 453,58	1 358 320,74	1 797 067,71	9 427 794,30	2 400 000,00	23 456 017,74
Administration générale - moyens	15 244,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 244,90
Incendie et secours				1 098 643,98	1 098 643,98	522 274,00	2 719 561,96
Urbanisme et habitat - fonds de concours	4 482 585,82	8 066 064,84	12 579 615,02	7 040 044,77	7 798 668,89	5 081 085,05	45 048 064,39
Ordures ménagères et environnement	527 725,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	527 725,14
Assainissement pluvial	19 324,93	84 837,09	68 710,84	30 094,31	97 070,15	86 095,52	386 132,84
Autres réseaux (réseau métropolitain télécom)						345 000,00	345 000,00
Transports fluviaux, maritimes et aériens	1 518 773,33	567 336,68	643 817,56	2 073 596,82	2 094 102,56	4 191 233,73	11 088 860,68
Voirie (fonds de concours)	6 938 660,92	3 300 547,95	4 149 653,64	3 374 522,51	4 807 506,46	3 896 748,67	26 467 640,15
Eau et assainissement, préservation milieu naturel	23 096,03	69 254,28	834 355,88	198 183,73	30 000,00	108 674,32	1 263 564,24
Sports et jeunesse et culture et divers	838 221,71	120 976,25	562 329,95	321 439,41	656 394,56	484 925,63	2 984 287,51
Parcs de stationnement		9 146 941,00	1 639 490,00	0,00	0,00	204 422,90	10 990 853,90
Transports (Budget annexe) (tramway)			461 932,95	80 800,00	84 692,34	0,00	627 425,29
Transports (Budget annexe)	2 481 870,00	295 476,69	425 826,37	0,00	0,00	0,00	3 203 173,06
<b>TOTAL INTERVENTIONS INDIRECTES</b>	<b>24 895 093,43</b>	<b>26 812 123,12</b>	<b>26 773 730,52</b>	<b>16 631 682,43</b>	<b>27 236 437,74</b>	<b>21 855 204,35</b>	<b>144 204 271,59</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>291 979 697,73</b>	<b>360 089 073,70</b>	<b>388 191 272,06</b>	<b>307 637 918,62</b>	<b>292 498 621,42</b>	<b>430 250 134,27</b>	<b>2 070 646 717,80</b>
TOTAL BA Tramway	96 229 828,34	147 633 080,07	156 239 038,82	116 142 460,15	70 554 526,93	176 892 327,29	763 691 261,60
TOTAL GÉNÉRAL (Hors BA Tramway)	195 749 869,39	212 455 993,63	231 952 233,24	191 495 458,47	221 944 094,49	253 357 806,98	1 306 955 456,20
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>							
Total investissements directs et indirects	151 055 252,74	156 586 698,32	175 947 475,63	159 114 835,56	182 216 410,41	176 583 401,41	1 001 504 074,07

## Répartition des dépenses d'équipement mandatées

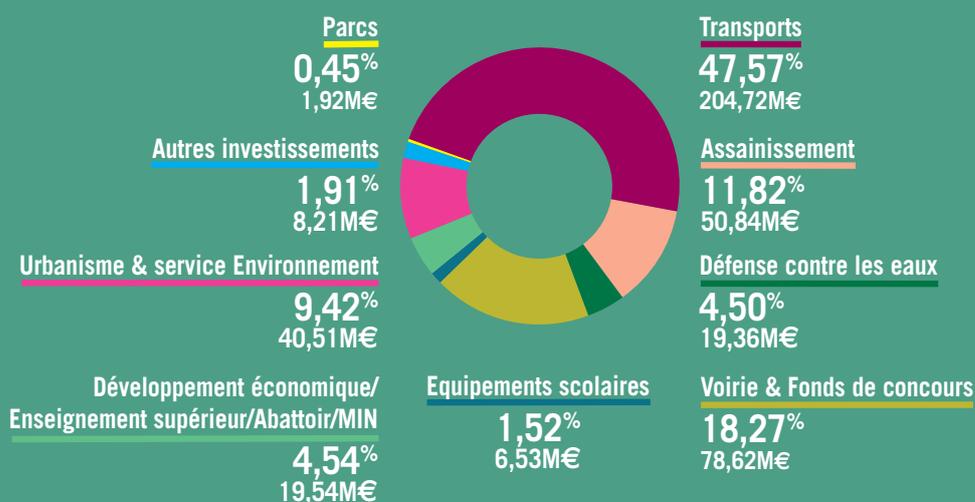
2005

Total : 292,50 M€



2006

Total : 430,26 M€



# l'organisation de la Cub



Hôtel de la Cub

# Conseil de communauté

120 élus, issus des 27 communes, siègent au conseil de la Communauté urbaine. 36 vice-présidents constituent, avec le président, le bureau<sup>1</sup> de la Communauté urbaine de Bordeaux. Le bureau est chargé de définir les orientations globales de la politique communautaire. Les 36 vice-présidents ont reçu une délégation du président dans un secteur particulier et certains, en lien avec leur délégation, président une des 22 commissions.

## Président

Alain Rousset

## Vice-présidents

Alain Juppé<sup>2</sup> - Henri Houdebert - Patrick Bobet - Pierre Brana - Jean-Charles Bron - Michel Broqua - Françoise Cartron - Alain Cazabonne - Didier Cazabonne - Gérard Chausset - Laure Curvale - Alain David - Laurence Dessertine - Dominique Ducassou<sup>3</sup> - Michel Duchene - Véronique Fayet - Odette Eyssautier - Jean-Pierre Favroul - Hugues Martin - Vincent Feltesse - Nicolas Florian - Ludovic Freygefond - Thierry Gelle - Max Guichard - Michel Labardin - Bernard Labiste - Conchita Lacuey - Serge Lamaison - Michel Mercier - Maurice Pierre - Patrick Pujol - Michel Sainte-Marie - Bernard Seurot - Claude Soubiran - Jean Touzeau - Jean-Pierre Turon - Jacques Valade

<sup>1</sup> Le bureau des élus figurant sur cette page était en place jusqu'au 13/07/2007, date de l'élection du nouveau Président Vincent Feltesse. Pour prendre connaissance du nouveau conseil communautaire, voir le site : [www.lacub.com](http://www.lacub.com)

<sup>2</sup> D'octobre à décembre 2006.

<sup>3</sup> De janvier à octobre 2006.

# Commissions communautaires

Des commissions thématiques ont été mises en place, recouvrant l'ensemble des compétences de la Communauté urbaine de Bordeaux. Composée d'élus et de fonctionnaires, chaque commission est chargée d'étudier, dans son domaine d'attribution, les projets inscrits dans les orientations du conseil communautaire.

### Finances - Planification

Président : Henri Houdebert

### Communication – Promotion de la métropole

Présidente : Françoise Cartron

### Évaluation des politiques communautaires

Président : Ludovic Freygefond

### Développement économique – Grands événements – Tourisme urbain

Président : Jean-Charles Bron

### Voirie – Signalisation – Partage de la rue

Président : Alain David

### Ressources Humaines – Organisation et méthodes

Président : Bernard Seurot

### Aménagement – Urbanisme – Politique foncière

Président : Serge Lamaison

### Habitat et politique de la ville

Présidente : Véronique Fayet

### Politique des déplacements – Stationnement

Président : Michel Broqua

### Tramway

Président : Alain Cazabonne

### Transports collectifs (hors tramway) – Intermodalité

Président : Pierre Brana

### Gestion des risques naturels et industriels

Président : Maurice Pierre

### Administration générale – Moyens généraux – Cimetières intercommunaux

Présidente : Odette Eyssautier

### Affaires juridiques – Gestion des risques financiers et juridiques

Président : Michel Labardin

### Assainissement et eau

Président : Jean-Pierre Turon

### Activités agroalimentaires

Président : Jean-Pierre Favroul

### Déchets ménagers (collecte, traitement, valorisation)

Président : Didier Cazabonne

### Environnement – Qualité de vie – Espaces naturels

Président : Max Guichard

### Relations internationales et coopération décentralisée

Président : Michel Sainte-Marie

### Nouvelles technologies – Recherche – Innovation – Enseignement et universités

Président : Michel Mercier

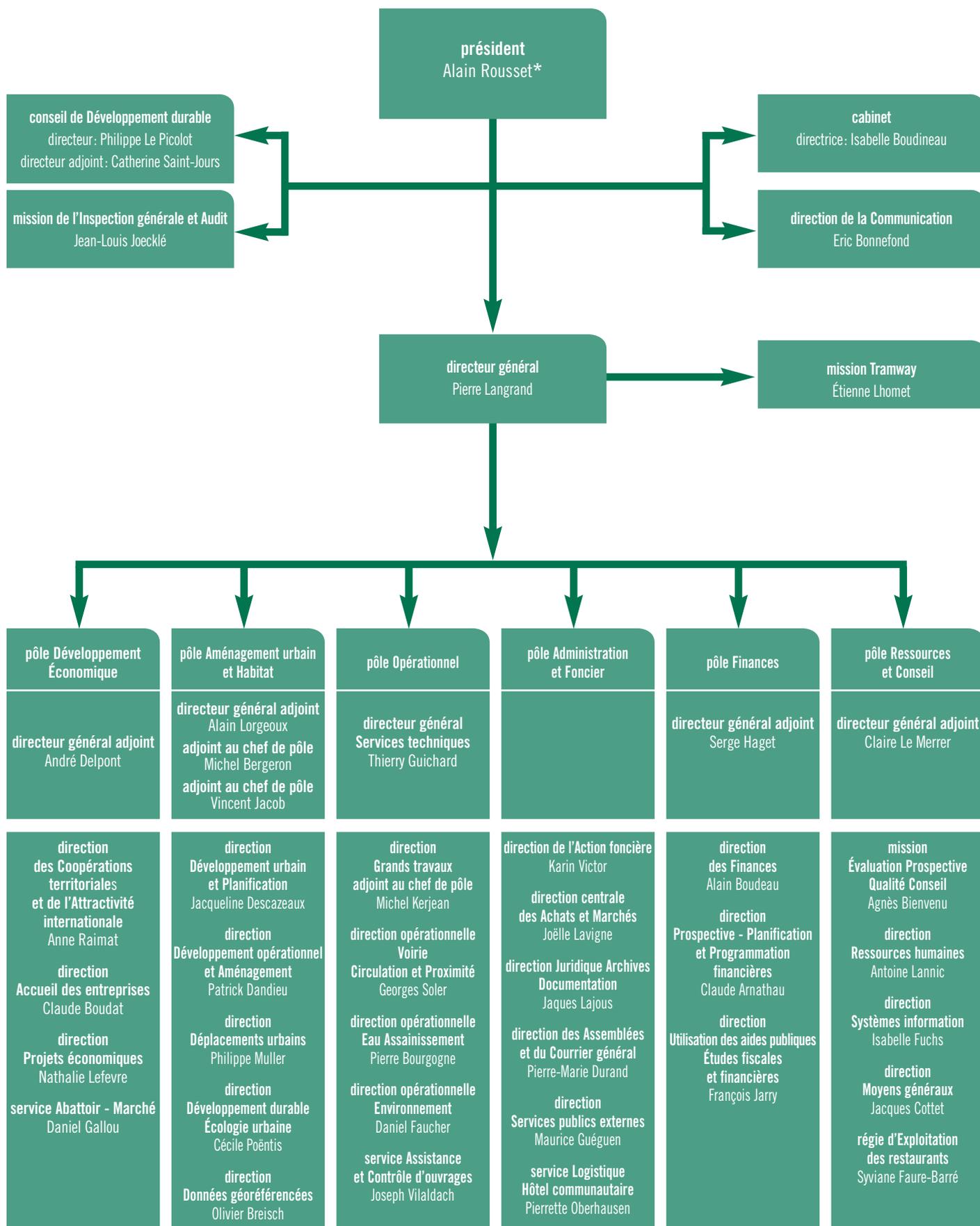
### Qualité – Sécurité et réglementation du domaine public

Président : Patrick Bobet

### Développement durable

Président : Patrick Pujol

# Organisation des services communautaires fin 2006



\* Le 13 juillet 2007, Vincent Feltesse a remplacé Alain Rousset à la présidence de la Cub.

# La Cub : 40 ans d'évolution

**Les communautés urbaines ont été instituées par la loi du 31 décembre 1966. La création de la Cub date de 1967 et sa mise en place opérationnelle du 1<sup>er</sup> janvier 1968. Les communautés urbaines en France sont, à ce jour, au nombre de 14. (Cf. page 3)**

*De 1967 à 2007, les réalisations de la Cub, pour l'évolution de son territoire, ont été multiples et variées. Quelques champs d'intervention ont été développés et d'autres ont légèrement évolué au rythme des lois. Ce tableau, succinct, en donne un aperçu.*

En 1967	En 2007
<b>Urbanisme et logement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• plan d'urbanisme</li> <li>• aménagement urbain</li> <li>• construction de logements</li> </ul>	<b>Urbanisme et habitat</b> Conduite du projet urbain : <ul style="list-style-type: none"> <li>• PLU (Plan local d'urbanisme)</li> <li>• PLH (Programme local d'habitat)</li> <li>• logements sociaux</li> <li>• gestion du foncier</li> <li>• création et aménagement des zones d'activités et zone d'habitat</li> </ul>
<b>Voirie, circulation, signalisation, transports en commun et stationnement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• entretien et aménagement de la voirie</li> <li>• régulation de la circulation</li> <li>• politique des transports et des déplacements</li> <li>• parcs de stationnement</li> </ul>	<b>Voirie, signalisation, transports urbains et stationnement</b> Dans le cadre du PDU (Plan de déplacement urbain) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• entretien et aménagement de la voirie</li> <li>• réseau de transports en commun Tbc (tram et bus), réseau Mobibus TPMR (Transport de personnes à mobilité réduite)</li> <li>• valorisation des cheminements doux (itinéraires cyclables, voies piétonnes)</li> <li>• parcs de stationnement</li> </ul>
<b>Eau, assainissement et ordures ménagères</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• gestion de l'eau, approvisionnement, assainissement, lutte contre les inondations...</li> <li>• collecte, recyclage, valorisation et élimination des déchets</li> </ul>	<b>Environnement (eau, assainissement, déchets, développement durable)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• gestion de l'eau, approvisionnement, assainissement, lutte contre les inondations...</li> <li>• collecte, tri, recyclage et valorisation des déchets</li> <li>• aménagement d'une ceinture verte (création et entretien de parcs)</li> </ul>
<b>Lycées et collèges</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• construction des lycées et collèges</li> </ul>	<b>Scolaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• entretien des écoles maternelles et des locaux scolaires, ZUP (Zone urbaine prioritaire) et ZAC (Zone d'aménagement concerté)</li> <li>• création d'écoles dans les ZAC et PAE (Plan d'aménagement d'ensemble)</li> <li>• transports scolaires</li> </ul>
<b>Abattoirs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• gestion et financement des abattoirs de Bordeaux</li> </ul> <b>Incendies</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• programme d'organisation du service de lutte contre l'incendie</li> </ul>	<b>Développement économique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• renforcement de l'attractivité économique, développement d'une économie sociale et solidaire</li> <li>• accueil des entreprises</li> <li>• coopération territoriale et attraction internationale</li> <li>• abattoirs et MIN (Marché d'intérêt national)</li> </ul>
<b>Parcs et cimetières</b>	<b>Parcs et cimetières intercommunaux</b> (Bordeaux, rive droite, rive gauche)

### Évolution de la législation

La loi du 7 janvier 1983 mise en vigueur en 1984 a entraîné des modifications des domaines d'intervention de la Cub :

- transfert de la compétence « transports scolaires » du Département vers les communautés urbaines,
- transfert de la compétence « lycées et collèges » au Département (collèges) et à la Région (lycées).

Le 1<sup>er</sup> août 1999, en conformité avec la loi de départementalisation du 3 mai 1996 : la compétence « incendies » a été transférée au Département bien que la Cub verse, encore aujourd'hui, une contribution au SDIS (Service départemental incendies et secours).

La Loi du 12 juillet 1999 impose de nouvelles dispositions telles que :

- les adjonctions de la politique du logement social, des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale et des compétences « lutte contre la pollution de l'air » et « lutte contre les nuisances sonores »,
- l'extension de la compétence ordures ménagères est étendue aux déchets assimilés.



# ce qu'il faut retenir

## faits marquants

- Le réseau Tbc, deux fois récompensé par le magazine Villes et Transports et plébiscité par les usagers, s'impose comme une référence internationale.
- S'appuyant sur la Charte de développement durable adoptée en 2005, la Cub engage une démarche Plan climat type Agenda 21 pour la réduction des gaz à effet de serre et la maîtrise des énergies.
- Les contrats de délégation des services publics de l'eau, des parcs de stationnement et des transports en commun sont révisés. Plus favorables à l'intérêt des usagers et aux finances de la Cub, ils rendent à la collectivité la maîtrise de ses services au public.
- Dotée de nouvelles compétences et de nouveaux dispositifs, la Cub relance, dans la concertation et la cohérence, la dynamique de construction de l'habitat, conventionné notamment.
- L'économie solidaire s'enracine à la Cub à travers l'adoption de clauses sociales, le partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire et la création d'un département dédié.
- Inolia, le réseau Très haut débit de la Cub (100% fibre optique) se prépare à donner un nouvel élan à la compétitivité des entreprises de la métropole bordelaise et à l'attractivité de son territoire.
- Au terme de quatre ans d'élaboration et de concertation, la Cub adopte son PLU. Ce document cadre, le plus grand d'Europe, trace les futurs contours de l'agglomération.
- Cubetcities, Intranet d'agglomération ouvert aux élus et agents de la Cub et des 27 communes, inaugure de nouveaux modes de communication et ouvre de nouvelles voies de performance interne.

## chiffres clés

- Un budget qui franchit pour la première fois le seuil du milliard d'euros (+4,4% par rapport à 2005), traduisant l'essor de l'agglomération bordelaise.
- 430 millions d'euros d'investissement pour l'amélioration de la qualité de vie et le développement durable de l'agglomération (+ 47,09% par rapport à 2005), soit un investissement par habitant de 640,37€/habitant, bien supérieur à la moyenne des communautés urbaines (421,05€).
- Plus de 5 000 logements par an programmés pour une mise sur le marché entre 2006 et 2008 dont 2 000 logements conventionnés, en phase avec le défi de la crise du logement.
- 24 286 570 km parcourus par les 553 véhicules du réseau de transports en commun Tbc empruntés par 75 370 132 voyageurs.
- Une gestion financière rigoureuse qui se traduit par une baisse de l'annuité de la dette de 10% (69 M€ en 2006) et un ratio global de capacité de désendettement de 1,76 année, bien inférieur à la moyenne des communautés urbaines (4,58 années).
- Un effort sans précédent pour la préservation de l'environnement : 70 M€ investis pour la préservation des ressources en eau, la mise aux normes des stations et la lutte contre les inondations, 88 M€ mandatés pour le fonctionnement du service de collecte et de traitement des déchets.
- 16,4 M€ investis pour le développement économique de l'agglomération, l'aménagement de sites d'accueil performants, l'excellence des filières et pôles de compétitivité (+5,87%).

Communauté urbaine de Bordeaux – Esplanade Charles-de-Gaulle – 33076 Bordeaux cedex – Tél. : 05 56 99 84 84 – Fax : 05 56 96 19 40  
[www.lacub.com](http://www.lacub.com)

Crédit photos : A'urba Cartographie : p. 35 ; Aquitanis : p. 5, p. 13 ; Artefacto / D. Le Lann : p. 33 ; Cap Sciences : p. 22 ; Clairsienne : p. 12 ; Furax : p. 23, p. 32 ; Getty images : p. 19, p. 27 ; Groupement GTM-GCS / agence Lavigne & Chéron Architectes : p. 4 ; Istar : p. 26 ; La Cub (Didier Doustin / Martial Goudalle) : p. 2, p. 4, p. 5, p. 10, p. 11, p. 16, p. 17, p. 18, p. 19, p. 20, p. 21, p. 23, p. 24, p. 25, p. 26, p. 28, p. 29, p. 30, p. 34, p. 35, p. 44 ; Vincent Monthiers : p. 19 ; Myr Muratet : p. 1, p. 17 ; OIE : p. 14 ; Port autonome de Bordeaux : M. Le Collen / Pat images : p. 31 ; Rodolphe Escher : p. 15, p. 48 ; SETGI : p. 5, p. 21 ; Tania Conko – architecte urbaniste : p. 19 ; Twin : p. 10 ; Véolia Transport Bordeaux : p. 4, p. 25 ; SEML Route des Lasers Vertigo / XYZ : p. 17.